ENQUÊTE AUPRÈS DES CANADIENS DES RÉGIONS RURALES, 2001

Rapport préparé par le Groupe de recherche et d'analyse du Secrétariat rural

RÉSUMÉ

Le présent rapport fait état des résultats d'une enquête menée par Léger Marketing auprès de 1 200 Canadiens des régions rurales, au cours de la dernière semaine de mars 2001. Le sondage a été effectué afin de soutenir davantage les efforts du Secrétariat rural (SR) au chapitre des communications, des politiques et de l'engagement des citoyens.

Dans le présent rapport, on traite uniquement des données de l'enquête. On n'offre aucune interprétation des résultats, car l'interprétation dépend grandement du point de vue du lecteur. On compare, le cas échéant, les résultats de l'enquête avec ceux du sondage sur les communications « À l'écoute des Canadiens (hiver 2001) », mené par le Bureau d'information du Canada (BIC) entre
le 15 et le 31 janvier 2001. Voici un résumé des résultats de l'enquête.

1. Utilisation des services du gouvernement du Canada

- Les Canadiens des régions rurales sont beaucoup moins susceptibles d'avoir récemment communiqué avec un bureau ou un service du gouvernement du Canada que l'ensemble des Canadiens (24 % par rapport à 37 %).
- Les Canadiens des régions rurales recourent aux services de l'Agence des douanes et du revenu du Canada plus souvent qu'à tout autre service (le sondage a été effectué en mars, ce qui pourrait expliquer l'utilisation élevée des services de l'Agence des douanes et du revenu du Canada à des fins fiscales).
- Les Canadiens des régions rurales font aussi bon usage des services liés à l'assurance-emploi. Parmi les autres services utilisés, mentionnons les services liés au Régime de pensions du Canada et les services offerts par les bureaux de Développement des ressources humaines Canada (DRHC).
- Les Canadiens des régions rurales utilisent surtout les services du gouvernement du Canada pour obtenir des formulaires de déclaration de revenus et des formulaires fiscaux ou pour régler une question liée à l'emploi. On a aussi mentionné les raisons suivantes : renseignements pour les aînés, petites et moyennes entreprises, environnement, agriculture et santé.

2. Sensibilisation aux services du gouvernement du Canada

- Les Canadiens des régions rurales sont beaucoup plus au courant de l'emplacement des comptoirs postaux ou de leur centre d'emploi local que de l'emplacement de tout autre service du gouvernement du Canada.

- Presque la moitié des Canadiens des régions rurales sont au courant de la ligne 1 800 O-Canada, et un sur cinq a consulté un site Web du gouvernement du Canada au cours des six derniers mois. Selon le BIC, 44 % des Canadiens ont consulté un site Web du gouvernement du Canada au cours des trois derniers mois. Cela correspond à plus du double du pourcentage en région rurale, pour une période coupée de moitié.

3. Rôle du gouvernement du Canada

- Une part importante des Canadiens en région rurale (58 %) croient que le gouvernement du Canada n'influe pas vraiment sur le développement et la croissance de leur région, mais la majorité d'entre eux (65 %) aimerait que le gouvernement du Canada en fasse plus dans leur région.

4. Principales préoccupations des Canadiens des régions rurales et des Canadiens en général

- Les principales préoccupations des Canadiens en région rurale sont l'emploi et le chômage, suivies des soins de santé en région rurale et de l'agriculture. D'autres questions importantes sont le développement régional, la jeunesse, l'environnement, la fiscalité et les routes/le transport.
- Les résultats du BIC montrent que les soins de santé constituent la principale préoccupation de l'ensemble des Canadiens.

5. Engagement des citoyens et communications

- Les Canadiens des régions rurales veulent être consultés et participer au processus décisionnel. Soixante-neuf pour cent d'entre eux croient que la consultation publique est importante.
- Les Canadiens des régions rurales préfèrent généralement l'interaction personnelle à l'interaction électronique. Ils préféreraient être consultés au moyen d'ateliers locaux (36 % des répondants), de sondages d'opinion publique (24 %) et de groupes consultatifs (14 %). Parmi les autres options soulevées, mentionnons les conférences régionales (10 %) et les discussions sur Internet (9 %).
- Le meilleur moyen de communiquer l'information aux Canadiens des régions rurales est la poste (55 %), suivi des campagnes publicitaires (26 %), des annonces dans les journaux (21 %) et d'Internet (18 %).
- Le titre d'appel privilégié par les Canadiens des régions rurales est « Des solutions locales à des problèmes locaux » (29 % des répondants ont choisi cette option), suivi de « Bâtir une meilleure qualité de vie dans les collectivités rurales et éloignées » (21 %).

6. Renforcement des capacités

- Environ le quart des Canadiens en région rurale ont participé à une réunion de leur conseil municipal au cours des six derniers mois, le tiers sont membres d'un organisme, et environ la moitié ont déjà été bénévoles.
- Les Canadiens des régions rurales préféreraient que le gouvernement du Canada les aide à gérer des projets pour les jeunes (87 % des répondants étaient d'accord avec cet énoncé). Ils ont aussi manifesté leur appui à l'égard des questions suivantes : aider les groupes communautaires à travailler ensemble sur des programmes et des projets touchant leur collectivité (78 %), fournir de l'aide aux projets de développement des compétences en leadership des dirigeants de la collectivité (76 %), aider les groupes communautaires à planifier ensemble le développement de leur collectivité (73 %), aider à bâtir des réseaux communautaires afin d'aider les collectivités à établir leurs futures orientations (73 %) et

fournir de l'aide au développement de projets afin de recruter de nouveaux dirigeants communautaires et conserver les dirigeants actuels (67 %).

7. Engagement du gouvernement du Canada

- Une part importante des Canadiens des régions rurales (76 %) croient que le gouvernement du Canada devrait affecter un ministre qu'aux questions rurales.
- La majorité des Canadiens des régions rurales (85 %) croit que le gouvernement devrait établir des programmes particuliers pour appuyer et soutenir les collectivités rurales.

INTRODUCTION

Le présent rapport fait état des résultats d'une enquête menée par Léger Marketing auprès de 1 200 Canadiens de régions rurales, au cours de la dernière semaine de mars 2001. Le sondage a été effectué afin de soutenir davantage les efforts du SR au chapitre des communications, des politiques et de l'engagement des citoyens.

Au chapitre des communications, un des buts fixés consistait à évaluer le niveau de sensibilisation des Canadiens des régions rurales en ce qui concerne les services et les points d'information du gouvernement du Canada, comme la ligne 1 800 O-Canada et les centres de Service Canada, qui aident à diffuser l'information aux Canadiens des régions rurales. L'enquête visait aussi à déterminer le niveau de sensibilisation à certaines de nos initiatives plus particulières, y compris le Dialogue rural et le Service canadien d'information rurale. Enfin, nous avons mis à l'essai des « titres d'appel » afin de déterminer comment mieux transmettre notre message. Les principales préoccupations au chapitre des communications étaient les suivantes :

- à quel point le gouvernement affiche-t-il sa présence dans les collectivités rurales?
- le message est-il bien accueilli dans toutes les régions du pays?

Afin d'appuyer l'élaboration de politiques, le sondage cherchait à évaluer le niveau d'appui en ce qui concerne la participation du gouvernement fédéral au développement communautaire rural. Il a aussi évalué la mesure dans laquelle certaines conditions préalables au développement, comme les réseaux sociaux et l'engagement social, sont présentes dans les collectivités rurales de partout au Canada. Pour nous, les principales questions touchant l'élaboration de politiques étaient les suivantes :

- le gouvernement du Canada assure-t-il une participation suffisante dans les collectivités rurales et dans le renforcement de leurs capacités?
- les collectivités rurales ont-elles le capital social nécessaire pour travailler en partenariat avec nous?

Afin de mener plus loin nos efforts au chapitre de l'engagement des citoyens, nous voulions confirmer les motifs de l'engagement des citoyens : autrement dit, nous voulions nous assurer que nous utilisons les bonnes méthodes pour rejoindre les citoyens et confirmer les priorités que les citoyens ont soulevées à l'occasion des activités du Dialogue rural, au moyen d'une méthode quantitative. En ce qui a trait à l'engagement des citoyens, les grandes questions à poser étaient les suivantes :

- comment le gouvernement du Canada peut-il optimiser l'engagement des Canadiens des régions rurales?
- quelles sont les priorités des Canadiens des régions rurales?

En somme, l'enquête enrichit nos connaissances sur les priorités, les niveaux de sensibilisation et les attitudes des Canadiens des collectivités rurales. Nous espérons mener des enquêtes similaires au cours des années à venir, afin de mesurer l'évolution des collectivités rurales et leurs attitudes. Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le Secrétariat rural.

Le rapport compte neuf sections; un exemplaire du questionnaire figure à l'annexe I (page 46).

Section	Questions analysées	Sujet abordé
I	S/O	Méthodologie (page 7)
II	1, 2, 13, 14	Gouvernement du Canada (page 9)
III	3, 4	Secrétariat rural (page 17)
IV	5 à 10	Renforcement des capacités communautaires (page 20)
V	11, 12	Engagement des citoyens (page 28)
VI	14 a), 18, 20, 22	Communications et accès à l'information (page 32)
VII	15, 16	Questions d'importance pour l'ensemble des Canadiens et les Canadiens des régions rurales (page 37)
VIII	21	Lieux où travaillent les citoyens des régions rurales (page 42)
IX	19	Données démographiques (page 44)

On compare, le cas échéant, les résultats de l'enquête avec ceux du sondage sur les communications « À l'écoute des Canadiens (hiver 2001) », mené par le Bureau d'information du Canada (BIC) entre
le 15 et le 31 janvier 2001. (Voir les questions 1, 2-I et 15.)

SECTION I — MÉTHODOLOGIE

Les résultats de l'enquête pancanadienne ont une marge d'erreur de ± 2,8 points de pourcentage, avec un niveau de confiance de 95 %. Les marges d'erreur aléatoire sont plus importantes aux niveaux des régions et d'autres résultats démographiques. Les marges d'erreur pour les régions figurent dans le tableau ci-dessous.

Région	Nombre d'entrevues	Marge d'erreur
Canada atlantique	150	± 8,0%
Québec	250	± 6,2%
Ontario	300	± 5,7%
Manitoba/Saskatchewan	150	± 8,0%
Alberta	150	± 8,0%
Colombie-Britannique	200	± 6,9%
Canada	**1 200**	**± 2,8%**

Les résultats de l'enquête pour les facteurs démographiques suivants ont été croisés :

- Sexe
- Âge (18 à 24, 25 à 34, 35 à 44, 45 à 54, 55 à 64, 65 et plus)
- Langue maternelle (anglais, français, autre)
- Région (Canada atlantique, Québec, Ontario, Manitoba/Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique. Aucun sondage n'a été effectué dans les Territoires du Nord-Ouest.)
- Revenu annuel (moins de 20 000 $, 20 000 $ à 30 999 $, 40 000 $ à 59 999 $, 60 000 $ et plus)
- Principale profession (services/ventes/bureau, col bleu, professionnel, personne au foyer, étudiant, retraité, chômeur);
- Population active[1] (oui/non);
- Scolarité (primaire, secondaire, collégiale, universitaire).

L'analyse a été menée de façon à ce que les résultats affichent toutes les caractéristiques suivantes :

---

[1] Le taux de participation correspond au pourcentage de la population qui fait partie de la main-d'oeuvre totale. Le taux de participation pour un groupe donné (âge, sexe, région, etc.) correspond au pourcentage de la population de ce groupe qui fait partie de la main-d'oeuvre totale.

- ils sont statistiquement significatifs, avec un niveau de confiance de 95 % ou plus;
- ils représentent l'opinion d'au moins 30 répondants;
- ils affichent un écart d'au moins 5 % par rapport à la moyenne nationale.

SECTION II — INFORMATION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Question 1 ***Avez-vous directement contacté un bureau ou un employé du gouvernement du Canada dans votre région au cours des six derniers mois? (oui/non)***

Au total, 24 % des répondants ont communiqué avec un bureau ou un employé du gouvernement du Canada au cours des six derniers mois (et 76 % ne l'ont pas fait).

Par comparaison, selon le sondage sur les communications « À l'écoute des Canadiens (hiver 2001) », 37 % des Canadiens ont utilisé les services du gouvernement du Canada au cours des **trois** derniers mois. Par conséquent, il semble que les Canadiens des régions rurales sont **beaucoup moins susceptibles** que l'ensemble des Canadiens d'avoir récemment communiqué avec le gouvernement du Canada.

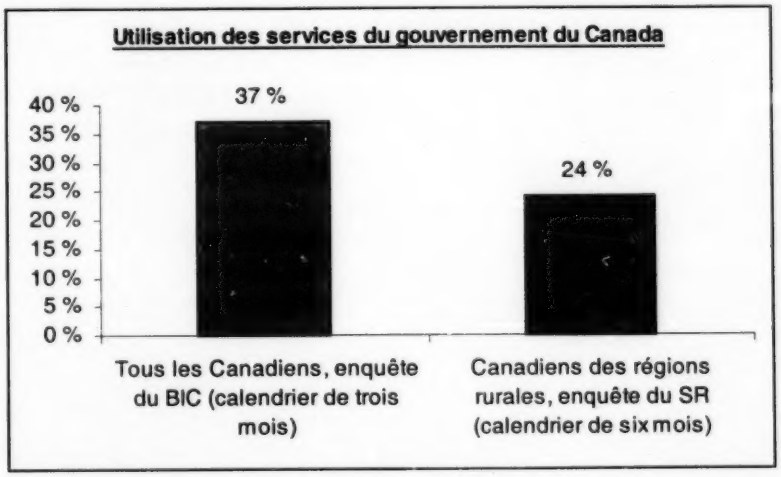

- Les répondants qui touchent 60 000 $ et plus (29 %) et les répondants possédant un diplôme universitaire (35 %) sont plus susceptibles d'avoir communiqué avec un bureau ou un employé du gouvernement du Canada au cours des six derniers mois.

- Les répondants de 65 ans et plus (83 %), les répondants qui parlent une langue autre que le français ou l'anglais (89 %) ou les répondants qui détiennent un diplôme d'études secondaires (81 %) sont plus susceptibles de ne pas avoir communiqué avec un bureau ou un employé du gouvernement du Canada au cours des six derniers mois.

Question 1A ***Quel est le nom du service ou du bureau que vous avez contacté?***

Environ le quart des répondants (25 %) ont communiqué avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada, alors que 14 % ont communiqué avec leur bureau de l'assurance-emploi (a.-e.).

- Le fait que l'enquête a été menée pendant la période de production des déclarations de revenu peut expliquer, du moins en partie, le pourcentage élevé d'utilisation des services de l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

Voici les autres taux d'utilisation des services : 7 % des répondants ont communiqué avec leur point de service du Régime de pensions du Canada; 6 %, avec leur bureau de DRHC; 4 %, avec un député local; 4 %, avec Citoyenneté et Immigration Canada, 4 %, avec les services sociaux; 2 %, avec Santé Canada; 2 %, avec Transports Canada; 2 %, avec Agriculture et Agroalimentaire Canada; 2 %, avec Environnement Canada; 1 %, avec leur bureau de poste ou avec Statistique Canada; moins d'un
pour cent, soit 0,6 %, avec les Pêches et Océans Canada; 0,4 %, avec leur Programme d'accès communautaire; 0,4 %, avec leur Société d'aide au développement des collectivités (SADC); 0,4 %, avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC); 0,4 %, avec leur Centre de Service Canada; et 0,2 %, avec leur Corporation locale de développement économique.

Un total de 7 % des répondants ont communiqué avec un autre organisme, alors que 14 % ne savaient pas avec quel service ils avaient communiqué ou ne pouvaient pas s'en rappeler. Enfin, 2 % des répondants ont refusé de répondre.

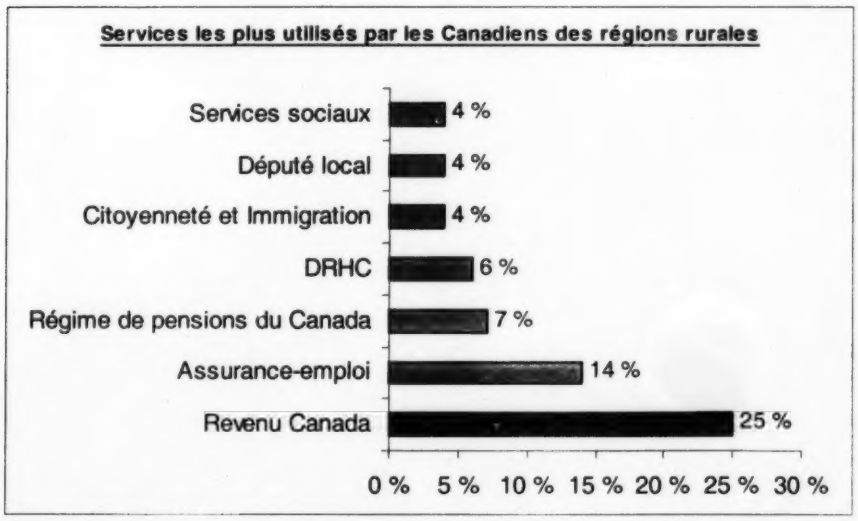

Question 1B ***Pour quelle principale raison avez-vous communiqué avec ce service ou ce bureau?***

Environ le quart des répondants (23 %) affirment que la principale raison pour laquelle ils ont communiqué avec le service ou le bureau mentionné à la question 1A était l'obtention de renseignements sur la déclaration de revenu/l'obtention de formulaires de déclaration, alors que 18 % des répondants déclarent que le contact était lié à la recherche d'emploi/à des questions touchant l'emploi.

Les raisons suivantes ont également été soulevées : 8 % des répondants ont communiqué avec un service ou un bureau pour obtenir de l'information pour les aînés; 4 %, pour obtenir de l'information sur les petites et moyennes entreprises; 4 %, pour renouveler leur carte santé/permis de conduire; 4 %, pour obtenir un passeport; 4 %, pour soulever des questions environnementales ou poser des questions sur l'environnement; 2 %, pour soulever ou poser des questions touchant l'agriculture; 2 %, pour des travaux administratifs (réponse générale); 2 %, pour soulever ou poser des questions touchant la santé ou se plaindre d'un aspect lié à la santé; 2 %, pour s'informer des prêts pour étudiants/des programmes de retour aux études/de questions touchant l'éducation et 2 %, pour régler des questions administratives liées à un décès.

Au total, 12 % des répondants affirment avoir eu d'autres raisons de communiquer avec le bureau ou l'agent mentionné à la question 1A, alors que 9 % ne savaient pas ou ne pouvaient pas s'en souvenir, et 4 % ont refusé de répondre. Aucun résultat significatif n'a été trouvé à l'égard des facteurs démographiques pour les questions 1A et 1B.

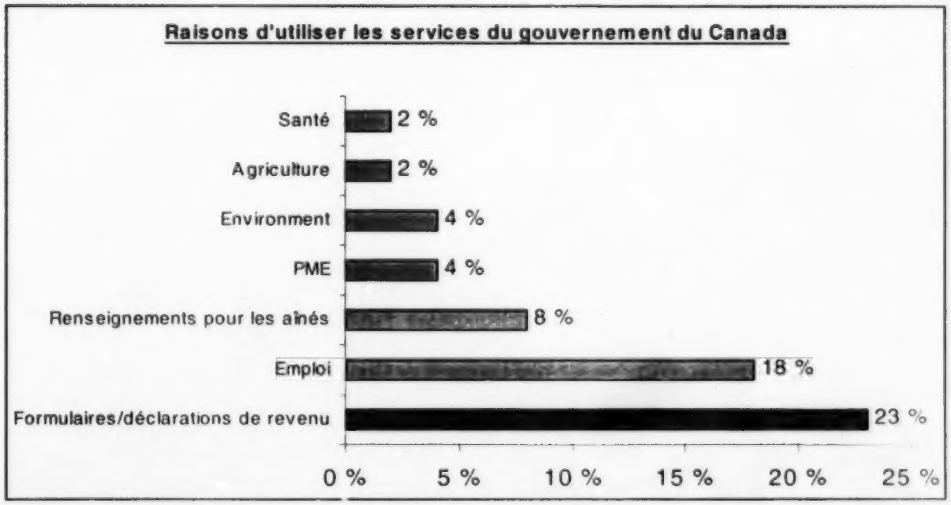

Question 2 ***Veuillez me dire si vous savez où trouver les points d'accès suivants du gouvernement du Canada dans votre région : le Programme d'accès communautaire ou PAC; le centre local d'emploi; le centre de service du Canada; la société d'aide au développement de la collectivité; la société d'aide aux entreprises et aux collectivités; les comptoirs postaux; le centre d'aide aux entreprises du Canada.***

Les Canadiens des régions rurales connaissent davantage l'emplacement des comptoirs postaux (97 %) ou du centre d'emploi local (83 %) que de la société d'aide aux entreprises et aux collectivités (39 %), le Centre de Service Canada (24 %), le Centre de services aux entreprises du Canada (23 %), le site du Programme d'accès communautaire (22 %) ou la SADC (21 %).

- Il est à signaler que la société d'aide aux entreprises et aux collectivités est l'équivalent de la SADC dans les provinces de l'Atlantique. Par conséquent, les Canadiens des provinces Atlantiques semblent beaucoup mieux renseignés que leurs homologues de l'Ouest sur le Programme de développement des collectivités.

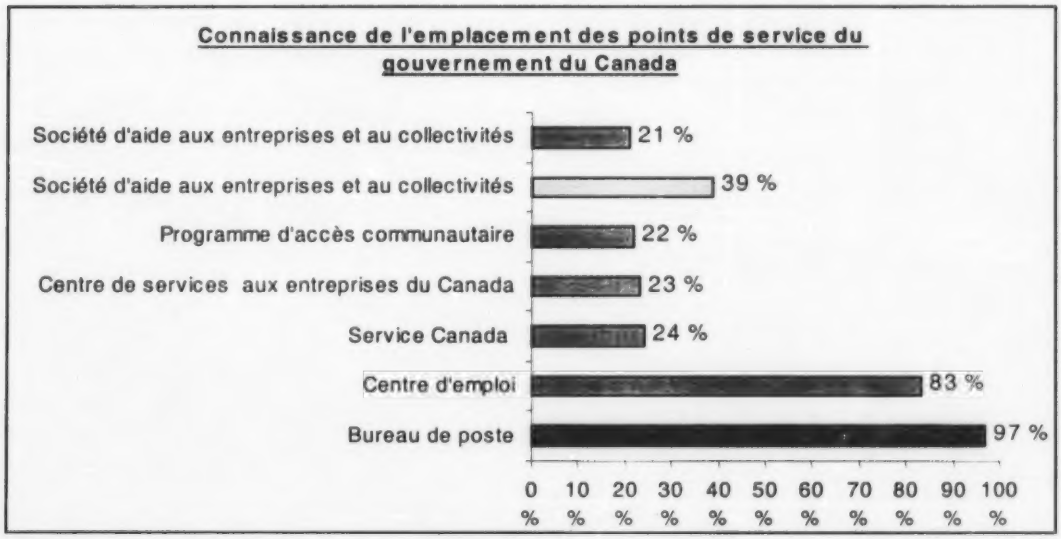

- Les répondants du Canada atlantique ont davantage tendance à savoir où se trouvent le centre d'emploi local (93 %), le Centre de Service Canada (39 %) et le Centre de services aux entreprises du Canada (36 %). Les répondants de la Colombie-Britannique (35 %) et de l'Alberta (29 %) sont davantage portés à savoir où se trouve la SADC. Les Québécois (28 %) sont plus susceptibles de savoir où se trouve le Centre de Service Canada, mais ont davantage tendance à ne pas savoir où se trouve la SADC (84 %).

- Les répondants qui touchent de 20 000 $ à 39 999 $ sont davantage portés à savoir où se trouve le Centre de services aux entreprises du Canada (28 %). Les répondants qui touchent 60 000 $ ou plus ont davantage tendance à ne pas savoir où se trouve le site du Programme d'accès communautaire (81 %). Les répondants qui touchent moins de 20 000 $ (82 %) sont plus susceptibles de ne pas savoir où se trouve le Centre de services aux entreprises du Canada.

- Les Canadiens de 55 à 64 ans sont plus susceptibles de savoir où se trouve le Centre de Service Canada (32 %). Les répondants âgés de 65 ans et plus ont davantage tendance à ne pas savoir où se trouve le centre d'emploi local (29 %).

- Les francophones sont davantage portés à savoir où se trouvent le centre d'emploi et le Centre de Service Canada de leur localité (88 % et 29 % respectivement), mais sont plus susceptibles de ne pas savoir où se trouve la SADC (82 %).

- Les retraités ont davantage tendance à savoir où se trouvent le Centre de Service Canada (29 %), mais sont plus susceptibles de ne pas savoir où se trouve le centre d'emploi local (27 %). Les personnes au foyer sont plus susceptibles de ne pas savoir où se trouvent le Centre de Service Canada (80 %) ou le Centre de services aux entreprises du Canada (82 %).

- Les diplômés universitaires ont davantage tendance à ne pas savoir où se trouve le centre de services du Canada (79 %)

Question 2H ***Saviez-vous qu'il existe une ligne téléphonique 1 800 O-Canada que l'on peut appeler pour obtenir de l'information au sujet des services offerts par le gouvernement du Canada?***

Environ la moitié des répondants (46 %) savaient qu'ils pouvaient téléphoner au 1 800 O-Canada pour s'informer de tout service offert par le gouvernement du Canada (54 % des répondants ne connaissaient pas ce service).

- Les Québécois sont davantage portés à savoir que le numéro 1 800 O-Canada permet d'obtenir de l'information sur tout service offert par le gouvernement du Canada (53 %), alors que les Albertains sont plus susceptibles de ne pas en connaître l'existence (63 %).

- Les francophones ont davantage tendance à savoir que le numéro 1 800 O-Canada leur

permet d'obtenir des renseignements sur tout service offert par le gouvernement du Canada (55 %).

- Les retraités sont davantage portés à savoir que le numéro 1 800 O-Canada existe (57 %), alors que les chômeurs sont plus susceptibles de ne pas savoir que ce numéro existe (69 %).

- Les répondants âgés de 65 ans et plus (58 %) ou de 55 à 64 ans (53 %) ont davantage tendance à savoir que le numéro 1 800 O-Canada permet d'obtenir des renseignements sur tout service offert par le gouvernement du Canada, alors que les répondants de 18 à 24 ans (64 %) ou de 45 à 54 ans (60 %) sont plus susceptibles de ne pas le savoir.

Question 21 ***Avez-vous visité un site Internet du gouvernement du Canada au cours des six derniers mois?***

Environ un cinquième des Canadiens en région rurale (21 %) ont visité un site Web du gouvernement du Canada au cours des six derniers mois (alors que 79 % ne l'ont pas fait). Par comparaison, selon le sondage sur les communications « À l'écoute des Canadiens (hiver 2001) » du BIC, 44 % de l'ensemble des Canadiens ont consulté un site Web du gouvernement du Canada au cours des trois derniers mois. Cela correspond à plus du double du pourcentage pour les régions rurales, sur une période coupée de moitié.

- Les répondants de 18 à 24 ans (35 %) ou de 25 à 34 ans (30 %) sont plus susceptibles d'avoir consulté un site Web du gouvernement du Canada au cours des six derniers mois.

- Les répondants qui touchent 60 000 $ et plus sont plus susceptibles d'avoir consulté un site Web du gouvernement du Canada au cours des six derniers mois (32 %), alors que les répondants qui touchent moins de 20 000 $ (88 %) ou qui touchent de 20 000 $ à 39 999 $ (84 %) sont plus susceptibles de ne pas avoir consulté un site Web du gouvernement du Canada au cours des six derniers mois.

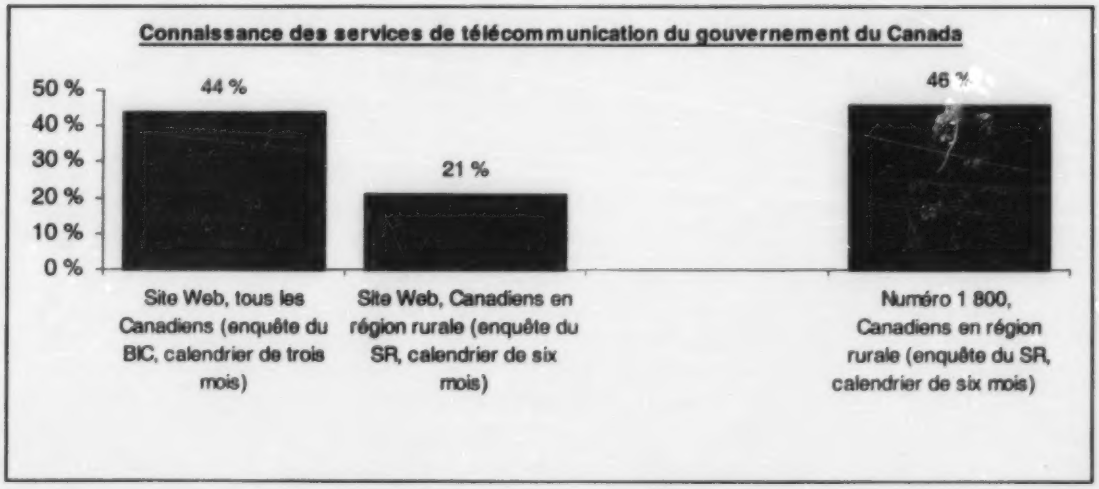

- Les professionnels sont plus susceptibles d'avoir consulté un site Web du gouvernement du Canada au cours des six derniers mois (33 %), alors que les cols bleus (83 %) et les retraités (91 %) ont davantage tendance à ne pas avoir consulté un site Web du gouvernement du Canada au cours des six derniers mois.
- Les répondants qui sont titulaires d'un diplôme universitaire (36 %) ou d'un diplôme collégial (31 %) sont plus susceptibles d'avoir consulté un site Web du gouvernement du Canada au cours des six derniers mois, alors que les répondants qui ont terminé leurs études secondaires sont moins susceptibles de l'avoir fait (13 %).

- Les répondants qui ne font pas partie de la population active sont plus susceptibles de ne pas avoir consulté un site Web du gouvernement du Canada au cours des six derniers mois (84 %).

Question 13 ***Selon vous, le gouvernement du Canada devrait-il avoir des programmes précis afin d'offrir du support et soutenir les communautés rurales?***

Une forte majorité des répondants (85 %) croient que le gouvernement du Canada devrait se doter de programmes particuliers pour appuyer et soutenir les collectivités rurales (seulement 11 % des répondants n'étaient pas de cet avis).

- Les Albertains ont moins tendance à être d'avis que le gouvernement du Canada devrait se doter de programmes particuliers pour appuyer et soutenir les collectivités rurales (79 %).

- Les répondants de 25 à 34 ans (93 %) sont plus susceptibles de penser que le gouvernement du Canada devrait se doter de programmes particuliers pour appuyer et soutenir les collectivités rurales, alors que les répondants âgés de 65 ans et plus (79 %) ont moins tendance à être de cet avis.

- Les chômeurs (94 %) et les personnes au foyer (91 %) sont davantage portés à croire que le gouvernement du Canada devrait se doter de programmes particuliers pour appuyer et soutenir les collectivités rurales.
- Les répondants titulaires d'un diplôme universitaire (20 %) et les répondants qui touchent 60 000 $ et plus (18 %) ont davantage tendance à croire que le gouvernement du Canada ne devrait pas se doter de programmes particuliers pour appuyer et soutenir les collectivités rurales.

Question 14 ***Le gouvernement du Canada devrait-il avoir un ministre responsable principalement des questions rurales?***

La plupart des répondants (76 %) croient que le gouvernement du Canada devrait affecter un ministre qu'aux questions rurales (seulement 20 % des répondants ne sont pas de cet avis).

- Les répondants du Manitoba et de la Saskatchewan (83 %) sont davantage portés à croire que le gouvernement du Canada devrait affecter un ministre qu'aux questions rurales.

- Les répondants qui sont titulaires d'un diplôme collégial (82 %) et les chômeurs (88 %) sont aussi de cet avis.

- Enfin, les hommes (25 %) et les répondants titulaires d'un diplôme universitaire (32 %) sont plus susceptibles de croire que le gouvernement du Canada ne devrait pas affecter un ministre qu'aux questions rurales.

SECTION III — INFORMATION SUR LE SECRÉTARIAT RURAL

Question 3 ***Veuillez me dire si vous connaissez TRÈS BIEN, ASSEZ BIEN, ASSEZ MAL ou TRÈS MAL le SR, le Partenariat rural canadien (PRC), le Service canadien d'information rurale (SCIR), le Dialogue rural, l'Initiative des projets pilotes du PRC, l'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles (ICCRA), le Temps rural, le site Web Rural, la Lentille rurale et l'Équipe Canada rural.***

De 4 à 8 % des répondants connaissaient les initiatives de Partenariat rural canadien : la Lentille rurale (4 %), le Dialogue rural (4 %), le site Web rural (5 %), le Temps rural (6 %), le PRC et les projets pilotes du PRC (16 %), le SR (7 %), les équipes rurales (7 %) et le SCIR (8 %). Par comparaison, une part plus importante des répondants (16 %) connaissaient, jusqu'à un certain point, les ICCRA.

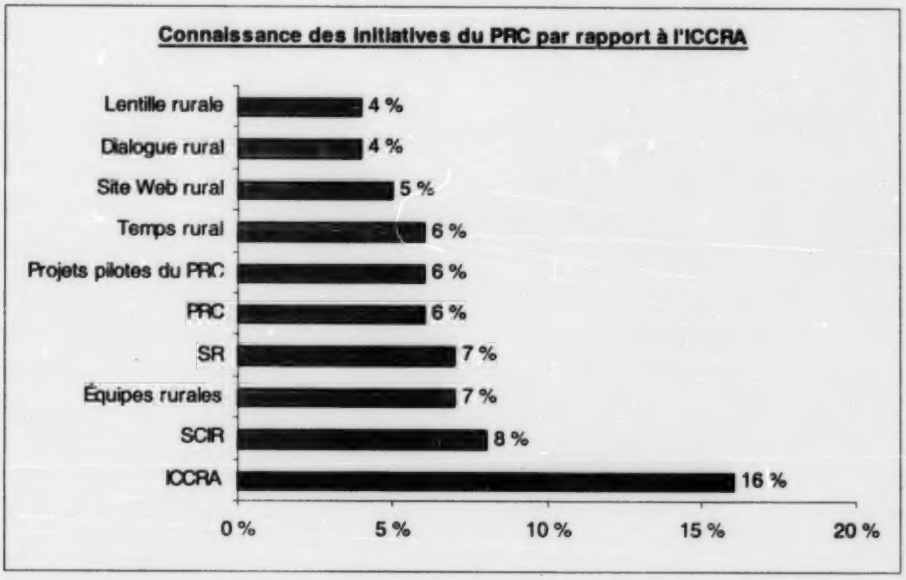

sont plus susceptibles de ne pas connaître du tout l'ICCRA (80 %) que les autres Canadiens.

- Les répondants âgés de 55 à 64 ans sont plus susceptibles de connaître assez bien l'ICCRA (18 %).

- Les francophones ont davantage tendance à ne pas connaître du tout l'ICCRA (79 %), mais sont moins susceptibles de ne pas connaître du tout le Dialogue rural (83 %) ou les équipes rurales (82 %).

- Les répondants qui touchent entre 20 000 $ et 39 999 $ sont plus susceptibles de connaître assez bien l'ICCRA (18 %), alors que les répondants qui touchent 20 000 $ ou moins ont davantage tendance à ne pas connaître du tout cette initiative (81 %).

Question 4 ***Parmi les deux énoncés suivants, veuillez me dire celui qui se rapproche le plus de votre opinion : 1) le gouvernement du Canada fait partie intégrante du développement et de la croissance de ma région; ou 2) le gouvernement du Canada n'a pas beaucoup d'influence sur le développement et la croissance de ma région.***

Au total, 32 % des répondants croient que le gouvernement du Canada fait partie intégrante du développement et de la croissance de leur région, alors que 58 % croient que le gouvernement du Canada n'influe pas vraiment sur le développement et la croissance de leur région.

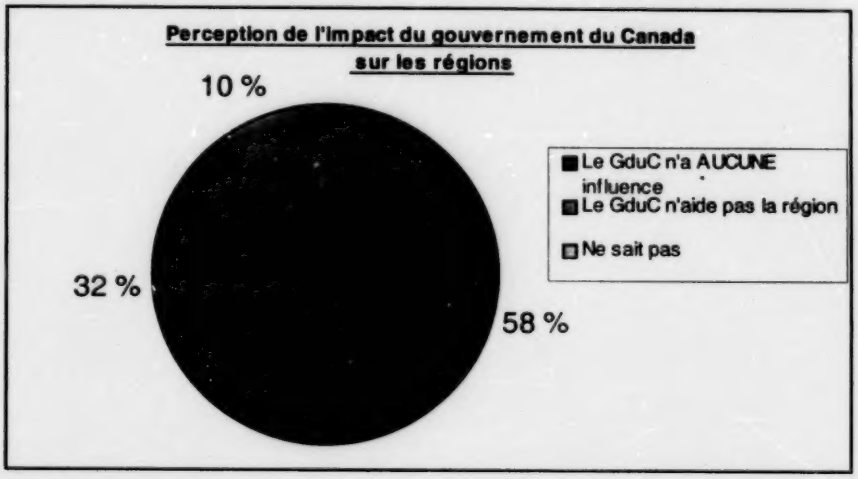

- Les Ontariens sont moins susceptibles de croire que le gouvernement du Canada n'a aucune influence sur le développement et la croissance de leur région (53 %). Les retraités (49 %) et les répondants âgés de 65 ans et plus (47 %) sont du même avis.

- Les répondants âgés de 18 à 24 ans (45 %) ou de 25 à 34 ans (39 %) ont davantage tendance à croire que le gouvernement du Canada fait partie intégrante du développement et de la croissance de leur région, alors que les personnes âgées de 55 à 64 ans sont davantage portées à croire que le gouvernement du Canada n'a aucune influence sur le développement et la croissance de leur région (68 %).

- Les répondants qui touchent moins de 20 000 $ ont moins tendance à croire que le gouvernement du Canada fait partie intégrante du développement et de la croissance de leur région (24 %).

- Enfin, les répondants qui sont titulaires d'un diplôme universitaire ont davantage tendance à croire que le gouvernement du Canada n'a aucune influence sur le développement et la croissance de leur région (65 %).

SECTION IV — RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMUNAUTAIRES

Question 5 ***Que préféreriez-vous dans un proche avenir : que le gouvernement du Canada en fasse plus dans votre région, qu'il maintienne ses activités actuelles ou qu'il réduise sa présence dans votre région?***

Environ deux fois plus de répondants (65 %) veulent que le gouvernement du Canada en fasse plus dans leur région que de répondants qui veulent qu'il en fasse moins ou qu'il fasse la même chose (21 % des répondants aimeraient que le gouvernement du Canada maintienne sa présence, et 9 % aimeraient qu'il la réduise).

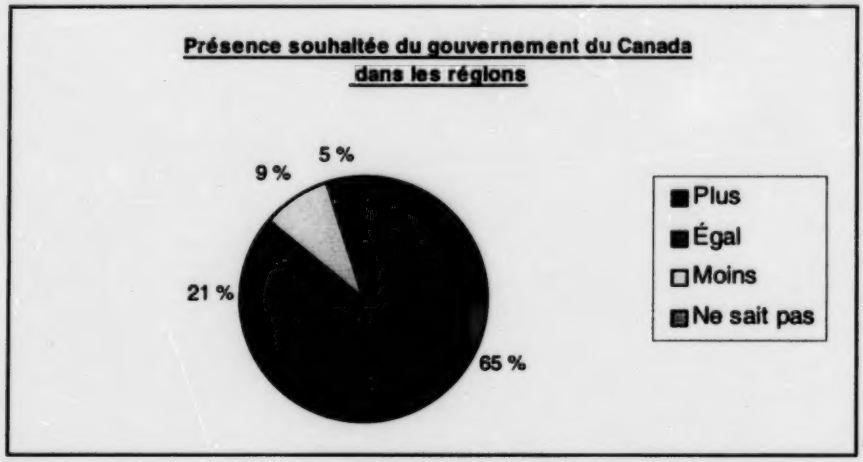

- Les répondants qui résident dans les provinces Atlantiques (75 %) et ceux du Québec (71 %) sont davantage portés à vouloir que le gouvernement du Canada en fasse plus dans leur région. Les Albertains (57 %) sont moins susceptibles de vouloir que le gouvernement du Canada en fasse plus dans leur région.

- Les répondants âgés de 55 à 64 ans sont plus susceptibles de vouloir que le gouvernement du Canada en fasse plus dans leur région (77 %), alors que les répondants âgés de 65 ans et plus ont davantage tendance à vouloir que le gouvernement du Canada maintienne sa présence dans leur région (27 %).

- Les répondants qui parlent une langue autre que le français ou l'anglais sont moins susceptibles de vouloir que le gouvernement du Canada en fasse plus dans leur région (52 %); les répondants âgés de 65 ans et plus (52 %) et les retraités (59 %) sont du même avis.

Question 5 A) ***Les activités ou groupes suivants sont-ils présents dans votre collectivité : groupes d'église, groupes jeunesse, groupes de femmes, d'autres groupes ou organisations communautaires, lieux de rencontre communautaires, événements sociaux communautaires, par exemple, des foires?***

La vaste majorité des répondants sont au courant de l'existence de certains groupes ou événements sociaux dans leur collectivité. Au total, 91 % des répondants connaissaient les lieux de rencontre communautaires; 90 %, les groupes d'église; 81 %, les événements sociaux communautaires; 81 %, les autres groupes communautaires; 78 %, les groupes jeunesse et 74 %, les groupes de femmes.

- Les répondants de la Colombie-Britannique ont davantage tendance à connaître les groupes jeunesse (84 %) et d'autres groupes communautaires (88 %), alors que les Québécois sont moins susceptibles d'être au courant des groupes d'église (84 %), des autres groupes communautaires (73 %) et des événements sociaux communautaires (73 %).

- Les francophones sont moins susceptibles d'être au courant des groupes d'église (85 %), des autres groupes communautaires (75 %) et des événements sociaux communautaires (74 %).

- Les répondants qui ont terminé des études collégiales ont davantage tendance à être au courant des groupes jeunesse (84 %), des groupes de femmes (79 %) ou des autres groupes communautaires (86 %), alors que les répondants qui ont terminé l'école primaire sont moins susceptibles d'être au courant des groupes d'église (82 %), des groupes jeunesse (67 %), des autres groupes communautaires (66 %) et des événements sociaux communautaires (69 %).

- Les répondants qui touchent 60 000 $ et plus ont davantage tendance à être au courant des groupes jeunesse (84 %), des autres groupes communautaires (87 %) et des événements sociaux communautaires (86 %), alors que les répondants qui touchent moins de 20 000 $ sont moins susceptibles d'être au courant des autres groupes communautaires (74 %) et des événements sociaux communautaires (68 %).

- Les professionnels ont davantage tendance à être au courant des autres groupes communautaires (86 %) et des événements sociaux communautaires (87 %), alors que les cols bleus sont moins susceptibles de connaître les groupes de femmes (69 %).

- Enfin, les répondants âgés de 18 à 24 ans ont moins tendance à connaître les groupes de femmes (63 %), les autres groupes communautaires (73 %) et les lieux de rencontre communautaires (84 %). Les répondants âgés de 25 à 34 ans sont moins susceptibles de connaître les groupes de femmes (68 %), et les répondants âgés de 55 à 64 ans sont moins portés à être au courant des autres groupes communautaires (74 %).

Question 6 ***Selon vous, le gouvernement du Canada DEVRAIT-IL : aider les groupes communautaires à planifier ensemble le développement de leur communauté; aider les groupes communautaires à travailler ensemble sur des programmes et projets touchant leur communauté; fournir de l'aide au développement de projets afin de recruter de nouveaux dirigeants communautaires et conserver les dirigeants actuels; fournir son aide aux projets de développement des compétences de gestion des dirigeants de la communauté; fournir son aide aux projets d'assistance pour les jeunes tels que des stages; aider à bâtir des réseaux communautaires afin d'aider les communautés à établir les futures voies à suivre.***

Toutes les options mentionnées obtiennent l'appui de la majorité des répondants.

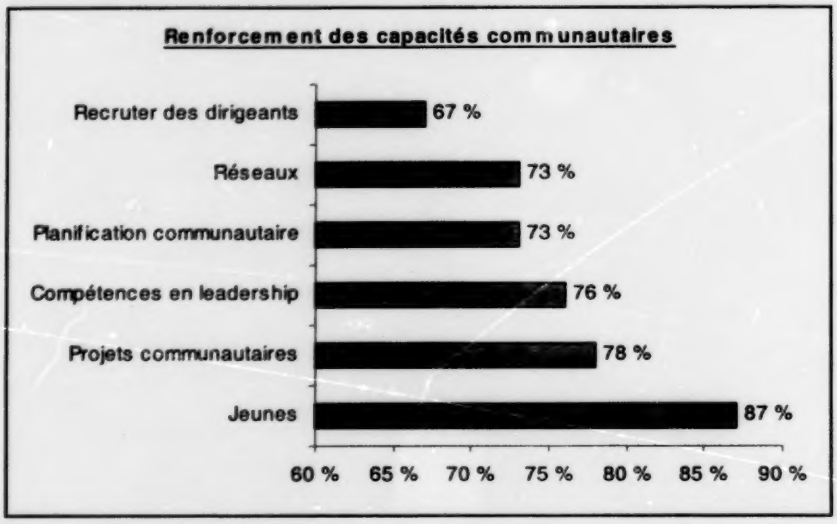

Toutefois, un pourcentage plus important des répondants croient que le gouvernement du Canada devrait aider à gérer des projets pour les jeunes (87 %), par comparaison avec les options suivantes : aider les groupes communautaires à travailler ensemble sur des programmes et des projets touchant leur collectivité (78 %), fournir de l'aide aux projets de développement des compétences en leadership des dirigeants de la collectivité (76 %), aider les groupes communautaires à planifier ensemble le développement de leur collectivité (73 %), aider à bâtir des réseaux communautaires afin d'aider les collectivités à établir leurs futures orientations (73 %) ou fournir de l'aide au développement de projets afin de recruter de nouveaux dirigeants communautaires et conserver les dirigeants actuels (67 %).

- Les répondants des provinces Atlantiques sont davantage portés à croire que le gouvernement du Canada devrait aider les groupes communautaires à planifier ensemble le développement de leur collectivité (83 %), aider les groupes communautaires à travailler ensemble sur des programmes et des projets touchant leur collectivité (86 %), fournir de l'aide au développement de projets afin de recruter de nouveaux dirigeants

communautaires et conserver les dirigeants actuels (75 %) et aider à bâtir des réseaux communautaires afin d'aider les collectivités à établir leurs futures orientations (84 %).

- Les Québécois ont davantage tendance à croire que le gouvernement du Canada devrait contribuer à toutes les initiatives proposées : aider les groupes communautaires à planifier ensemble le développement de leur collectivité (81 %), aider les groupes communautaires à travailler ensemble sur des programmes et des projets touchant leur collectivité (87 %), fournir de l'aide au développement de projets afin de recruter de nouveaux dirigeants communautaires et conserver les dirigeants actuels (77 %), fournir de l'aide aux projets de développement des compétences en leadership des dirigeants de la collectivité (82 %), aider à gérer des projets pour les jeunes (95 %) et aider à bâtir des réseaux communautaires afin d'aider les collectivités à établir leurs futures orientations (78 %).

- Les Albertains sont moins susceptibles de croire que le gouvernement du Canada devrait aider les groupes communautaires à planifier ensemble le développement de leur collectivité (65 %) ou aider à gérer des projets pour les jeunes (81 %). De plus, les Albertains sont davantage portés à croire que le gouvernement du Canada ne devrait pas fournir de l'aide aux projets de développement des compétences en leadership des dirigeants de la collectivité (26 %).

- Les répondants de la Colombie-Britannique sont plus susceptibles de croire que le gouvernement du Canada ne devrait pas fournir de l'aide au développement de projets afin de recruter de nouveaux dirigeants communautaires et conserver les dirigeants actuels (35 %), et 34 % des répondants du Manitoba et de la Saskatchewan sont de cet avis. Les Ontariens sont davantage portés à croire que le gouvernement du Canada ne devrait pas aider à gérer des projets pour les jeunes (13 %).

- Les femmes ont davantage tendance à croire que le gouvernement du Canada devrait aider les groupes communautaires à planifier ensemble le développement de leur collectivité (78 %).

- Les francophones sont plus susceptibles de croire que le gouvernement du Canada devrait aider les groupes communautaires à travailler ensemble sur des programmes et des projets touchant leur collectivité (85 %), fournir de l'aide aux projets de développement des compétences en leadership des dirigeants de la collectivité (82 %), aider les groupes communautaires à planifier ensemble le développement de leur collectivité (80 %) et fournir de l'aide au développement de projets afin de recruter de nouveaux dirigeants communautaires et conserver les dirigeants actuels (77 %). Les anglophones sont moins susceptibles de croire que le gouvernement du Canada devrait aider à gérer des projets pour les jeunes (84 %).

- Les répondants âgés de 18 à 24 ans sont davantage portés à croire que le gouvernement du Canada devrait aider les groupes communautaires à planifier ensemble le développement de leur collectivité (83 %), fournir de l'aide au développement de projets afin de recruter de nouveaux dirigeants communautaires et conserver les dirigeants actuels (86 %) ou fournir de l'aide aux projets de développement des compétences en leadership des dirigeants de la collectivité (85 %). Les répondants âgés de 25 à 34 ans ont

davantage tendance à croire que le gouvernement du Canada devrait aider les groupes communautaires à planifier ensemble le développement de leur collectivité (82 %), aider les groupes communautaires à travailler ensemble sur des programmes et des projets touchant leur collectivité (86 %), fournir de l'aide au développement de projets afin de recruter de nouveaux dirigeants communautaires et conserver les dirigeants actuels (76 %), fournir de l'aide aux projets de développement des compétences en leadership des dirigeants de la collectivité (34 %) ou aider à bâtir des réseaux communautaires afin d'aider les collectivités à établir leurs futures orientations (85 %).

- Les répondants âgés de 55 à 64 ans sont moins susceptibles de croire que le gouvernement du Canada devrait aider les groupes communautaires à planifier ensemble le développement de leur collectivité (66 %). Ils sont plus susceptibles de croire que le gouvernement du Canada ne devrait pas aider les groupes communautaires à travailler ensemble sur des programmes et des projets touchant leur collectivité (26 %) ou fournir de l'aide au développement de projets afin de recruter de nouveaux dirigeants communautaires et conserver les dirigeants actuels (34 %). Les répondants âgés de 65 ans et plus sont davantage portés à croire que le gouvernement du Canada ne devrait pas aider à bâtir des réseaux communautaires afin d'aider les collectivités à établir leurs futures orientations (28 %). De plus, ils sont moins portés à croire que le gouvernement du Canada devrait fournir de l'aide aux projets de développement des compétences en leadership des dirigeants de la collectivité (69 %) ou aider à gérer des projets pour les jeunes (79 %).

- Les répondants qui touchent 60 000 $ et plus ont davantage tendance à croire que le gouvernement du Canada ne devrait pas faire ce qui suit : aider les groupes communautaires à planifier ensemble le développement de leur collectivité (33 %); aider les groupes communautaires à travailler ensemble sur des programmes et des projets touchant leur collectivité (27 %), fournir de l'aide au développement de projets afin de recruter de nouveaux dirigeants communautaires et conserver les dirigeants actuels (36 %), fournir de l'aide aux projets de développement des compétences en leadership des dirigeants de la collectivité (31 %), aider à gérer des projets pour les jeunes (18 %) et aider à bâtir des réseaux communautaires afin d'aider les collectivités à établir leurs futures orientations (29 %).

- Les répondants qui touchent moins de 20 000 $ sont plus susceptibles de croire que le gouvernement du Canada devrait aider les groupes communautaires à planifier ensemble le développement de leur collectivité (83 %) ou aider à bâtir des réseaux communautaires afin d'aider les collectivités à établir leurs futures orientations (80 %). Les répondants qui touchent entre 20 000 $ et 39 999 $ sont davantage portés à croire que le gouvernement du Canada devrait fournir de l'aide aux projets de développement des compétences en leadership des dirigeants de la collectivité (81 %).

- Les répondants qui détiennent un diplôme universitaire ont davantage tendance à croire que le gouvernement du Canada ne devrait pas faire ce qui suit : aider les groupes communautaires à planifier ensemble le développement de leur collectivité (35 %), aider les groupes communautaires à travailler ensemble sur des programmes et des projets touchant leur collectivité (28 %), fournir de l'aide au développement de projets afin de

recruter de nouveaux dirigeants communautaires et conserver les dirigeants actuels (35 %), fournir de l'aide aux projets de développement des compétences en leadership des dirigeants de la collectivité (32 %), aider à gérer des projets pour les jeunes (19 %) et aider à bâtir des réseaux communautaires afin d'aider les collectivités à établir leurs futures orientations (31 %).

- Les répondants qui sont sans emploi sont plus susceptibles de croire que le gouvernement du Canada devrait fournir de l'aide au développement de projets afin de recruter de nouveaux dirigeants communautaires et conserver les dirigeants actuels (79 %) ou fournir de l'aide aux projets de développement des compétences en leadership des dirigeants de la collectivité (90 %).

- Les professionnels sont davantage portés à croire que le gouvernement du Canada ne devrait pas aider les groupes communautaires à planifier ensemble le développement de leur collectivité (29 %), aider les groupes communautaires à travailler ensemble sur des programmes et des projets touchant leur collectivité (26 %) et fournir de l'aide aux projets de développement des compétences en leadership des dirigeants de la collectivité (27 %). Les répondants qui travaillent dans le domaine des ventes/des services ou dans un bureau ont davantage tendance à croire que le gouvernement du Canada devrait aider les groupes communautaires à travailler ensemble sur des programmes et des projets touchant leur collectivité (84 %) ou aider à bâtir des réseaux communautaires afin d'aider les collectivités à établir leurs futures orientations (79 %). Les personnes au foyer sont plus susceptibles de croire que le gouvernement du Canada devrait aider à bâtir des réseaux communautaires afin d'aider les collectivités à établir leurs futures orientations (81 %). Enfin, les retraités sont moins susceptibles de croire que le gouvernement du Canada devrait aider à gérer des projets pour les jeunes (80 %) ou aider à bâtir des réseaux communautaires afin d'aider les collectivités à établir leurs futures orientations (64 %).

Question 7 ***Au cours de la dernière année, avez-vous effectué du bénévolat dans votre communauté?***

Un peu plus de la moitié des répondants (53 %) affirment avoir fait du travail bénévole dans leur collectivité (47 % disent ne pas en avoir fait).

- Les répondants de l'Alberta (63 %), de la Colombie-Britannique (61 %) et de l'Ontario (58 %) sont plus susceptibles d'avoir pris part à des travaux bénévoles dans leur collectivité, alors que les Québécois sont plus susceptibles de ne pas avoir fait du bénévolat (59 %).

- Les anglophones ont davantage tendance à avoir fait du bénévolat dans leur collectivité (58 %).

- Les répondants qui touchent 60 000 $ et plus sont plus susceptibles d'avoir fait du bénévolat au sein de leur collectivité (58 %), alors que les répondants qui touchent moins

de 20 000 $ (57 %) ou qui touchent entre 20 000 $ et 39 999 $ (54 %) sont plus susceptibles de ne pas avoir fait de bénévolat.

- Les répondants qui travaillent dans le domaine des ventes/des services ou dans un bureau sont plus susceptibles d'avoir fait des travaux bénévoles dans leur collectivité (62 %), alors que les répondants sans emploi sont plus susceptibles de ne pas avoir pris part à de tels travaux (66 %).

- Les répondants qui détiennent un diplôme universitaire sont plus susceptibles d'avoir fait du bénévolat dans leur collectivité (63 %), alors que les répondants qui ont terminé des études secondaires sont moins susceptibles d'avoir pris part à des travaux bénévoles (49 %). Les répondants qui ont terminé l'école primaire (64 %) sont plus susceptibles de ne pas avoir participé à des travaux bénévoles.

Question 8 ***Diriez-vous que vous consacrez BEAUCOUP DE TEMPS, PAS MAL DE TEMPS, PAS BEAUCOUP DE TEMPS ou TRÈS PEU DE TEMPS au bénévolat dans votre communauté?***

On trouve davantage de répondants qui affirment consacrer pas mal de temps au bénévolat (35 %) que de répondants qui affirment y consacrer beaucoup de temps (22 %), peu de temps (24 %) et très peu de temps (19 %).

- Les répondants qui touchent entre 40 000 $ et 59 999 $ (42 %) ont davantage tendance à consacrer pas mal de temps au bénévolat.

- Par contre, les Québécois (26 %), les répondants qui touchent 60 000 $ et plus (26 %) et les répondants qui détiennent un diplôme collégial (29 %) sont moins susceptibles de consacrer pas mal de temps au bénévolat, et les répondants âgés entre 45 et 54 ans (33 %) ou ceux qui travaillent dans le domaine des ventes/des services ou dans un bureau (30 %) sont davantage portés à ne pas consacrer beaucoup de temps au bénévolat.

Question 9 ***Êtes-vous membre d'un organisme communautaire, d'un club social ou d'un parti politique?***

On retrouve environ deux fois plus de répondants qui affirment ne pas être membres actifs d'un organisme communautaire, d'un club de service social ou d'un parti politique (65 %) que de répondants qui affirment l'être (35 %).

- Les répondants de l'Alberta (45 %) et de la Colombie-Britannique (43 %) sont plus susceptibles d'être membres actifs d'un organisme communautaire, d'un club de service social ou d'un parti politique, alors que les répondants des provinces Atlantiques (76 %) et du Québec (74 %) ont davantage tendance à ne pas être membres actifs d'un tel organisme.

- Les répondants qui parlent une langue autre que l'anglais ou le français sont plus susceptibles d'être membres actifs d'un organisme communautaire, d'un club de service social ou d'un parti politique (46 %), alors que les francophones sont davantage portés à ne pas être membres actifs d'un tel organisme (73 %).

- Les répondants qui touchent 60 000 $ ou plus sont plus susceptibles d'être membres actifs d'un organisme communautaire, d'un club de service social ou d'un parti politique (40 %), alors que les répondants qui touchent moins de 20 000 $ ont davantage tendance à ne pas être membres actifs d'un tel organisme (72 %).

- Les répondants âgés de 55 à 64 ans (45 %) et ceux qui sont âgés de 65 ans et plus (45 %) sont plus susceptibles d'être membres actifs d'un organisme communautaire, d'un club de service social ou d'un parti politique, alors que les personnes âgées de 18 à 24 ans ont davantage tendance à ne pas être membres actifs d'un tel organisme (86 %).

- Les retraités sont plus susceptibles d'être membres actifs d'un organisme communautaire, d'un club de service social ou d'un parti politique (43 %), alors que les étudiants (92 %) et les chômeurs (78 %) sont plus susceptibles de ne pas être membres actifs d'un tel organisme.

- Enfin, les titulaires d'un diplôme universitaire sont plus susceptibles d'être membres actifs d'un organisme communautaire, d'un club de service social ou d'un parti politique (46 %).

Question 10 ***Avez-vous participé à une séance de votre conseil municipal au cours de la dernière année?***

Environ le quart des répondants (26 %) ont participé à une réunion de leur conseil municipal au cours de la dernière année, alors que 73 % ne l'ont pas fait.

- Les répondants de la Colombie-Britannique (33 %) sont plus susceptibles d'avoir pris part à une réunion de leur conseil municipal au cours de la dernière année, alors que les répondants des provinces Atlantiques sont plus susceptibles de ne pas avoir participé à une telle assemblée (85 %).

- Les hommes (32 %), les répondants qui parlent une langue autre que l'anglais ou le français (41 %), les répondants âgés de 65 ans et plus (35 %) et les répondants titulaires d'un diplôme universitaire (34 %) sont plus susceptibles d'avoir participé à une réunion de leur conseil municipal au cours de la dernière année.

- Les répondants qui touchent moins de 20 000 $ sont moins susceptibles d'avoir participé à une réunion de leur conseil municipal au cours de la dernière année (20 %).

Le graphique suivant résume l'information que nous avons recueillie sur le « capital social » des collectivités rurales (tel qu'évalué aux questions sept à dix).

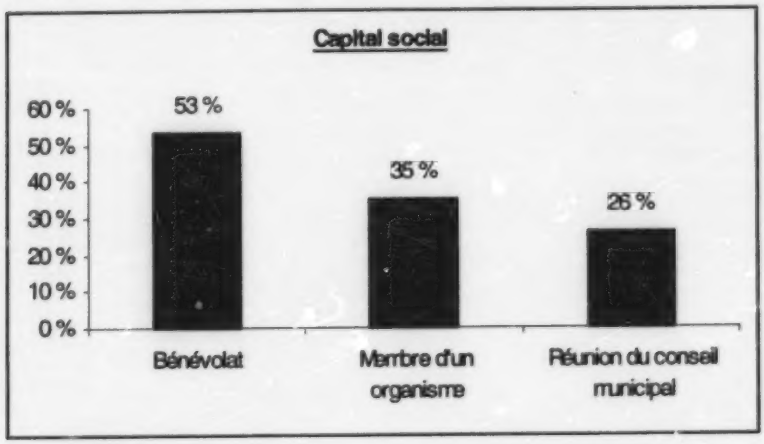

SECTION V — ENGAGEMENT DES CITOYENS

Question 11 ***Maintenant, si le gouvernement du Canada désirait, de façon continuelle, connaître l'opinion des citoyens canadiens qui habitent dans les régions rurales ou éloignées, dites-moi si vous participeriez aux tribunes suivantes? Serait-ce certainement, probablement, probablement pas ou certainement pas? Ateliers locaux, conférences régionales, sondages d'opinion publique, groupes de consultation, groupes de discussions sur Internet.***

On obtient un plus grand pourcentage de répondants qui participeraient certainement ou probablement à des sondages d'opinion publique (75 %) qu'à des ateliers locaux (61 %), des groupes consultatifs (46 %), des conférences régionales (34 %) ou des groupes de discussions sur Internet (25 %)

- Les Ontariens sont plus susceptibles de participer à des ateliers locaux et à des sondages d'opinion publique, mais ils sont plus susceptibles de ne pas participer à des conférences régionales. Les résidants de la Colombie-Britannique sont plus susceptibles de prendre part à des sondages d'opinion publique. Les Québécois sont davantage portés à participer à des conférences régionales et à des groupes consultatifs, mais ils sont plus susceptibles de ne pas participer à des ateliers locaux, à des sondages d'opinion publique ou à des groupes de discussions sur Internet. Les résidants des provinces Atlantiques sont plus susceptibles de ne pas participer à des sondages d'opinion publique et à des groupes de discussions.

- Les francophones sont plus susceptibles de ne pas participer à des ateliers locaux, à des sondages d'opinion publique et à des groupes de discussions sur Internet, mais ils sont davantage portés à prendre part à des conférences régionales.

- Les professionnels sont plus susceptibles de participer à des sondages d'opinion publique, mais ils sont moins susceptibles de prendre part à des ateliers locaux ou de participer à des conférences régionales. Les cols bleus sont davantage portés à participer à des sondages d'opinion publique. Les répondants qui travaillent dans le domaine des ventes/des services ou dans un bureau sont plus susceptibles de participer à des ateliers locaux, à des conférences régionales et à des groupes de discussions sur Internet. Les personnes au foyer sont moins susceptibles de participer à des sondages d'opinion publique. Enfin, les retraités sont plus susceptibles de ne pas prendre part aucune des options proposées.

- Les répondants âgés de 35 à 44 ans sont davantage portés à participer à des sondages d'opinion publique et à des groupes de discussions sur Internet. Les répondants âgés de 55 à 64 ans sont plus susceptibles de participer à des conférences régionales, mais ils sont plus susceptibles de ne pas participer à des groupes de discussions sur Internet. Les répondants âgés de 25 à 34 ans sont davantage portés à participer à des ateliers locaux et à des groupes de discussions sur Internet, mais ils sont plus susceptibles de ne pas participer à des groupes consultatifs et à des conférences régionales.

- Enfin, les aînés (65 ans et plus) sont plus susceptibles de ne pas participer à aucune des activités proposées, alors que les jeunes (de 18 à 24 ans) sont plus susceptibles de ne pas participer à des conférences régionales.

- Les répondants qui sont titulaires d'un diplôme universitaire sont davantage portés à participer à des conférences régionales et à des sondages d'opinion publique, mais ils sont plus susceptibles de ne pas participer à des ateliers locaux. Les répondants qui ont terminé des études collégiales sont plus susceptibles de participer à des ateliers locaux, à des sondages d'opinion publique et à des groupes de discussions sur Internet. Les répondants qui ont terminé leurs études secondaires sont plus susceptibles de ne pas participer à des groupes de discussions sur Internet. Les répondants qui ont terminé l'école primaire sont plus susceptibles de ne pas participer à des conférences régionales et à des groupes de discussions.

- Les répondants qui ne font pas partie de la population active sont plus susceptibles de ne pas participer à des ateliers locaux, à des conférences régionales, à des sondages d'opinion publique et à des groupes de discussions sur Internet.

- Les répondants qui touchent 60 000 $ et plus sont plus susceptibles de participer à des groupes de discussions sur Internet, mais ils sont plus susceptibles de ne pas participer à des ateliers locaux, à des conférences régionales et à des groupes consultatifs. Les répondants qui touchent de 40 000 $ à 59 999 $ sont plus susceptibles de participer à des groupes de discussions sur Internet. Les répondants qui touchent de 20 000 $ à 39 999 $ sont moins susceptibles de participer à des groupes de discussions sur Internet. Enfin, les répondants qui touchent 20 000 $ ou moins sont plus susceptibles de ne pas participer à des ateliers locaux, à des groupes consultatifs et à des groupes de discussions sur Internet, mais ils sont moins susceptibles de participer à des sondages d'opinion publique.

Question 11 ***Et parmi les différentes façons que je viens de mentionner par lesquelles le gouvernement du Canada pourrait s'impliquer de façon continuelle afin de consulter les citoyens canadiens habitant dans des régions rurales, laquelle préférez-vous?***

Les citoyens des régions rurales privilégient les ateliers locaux (36 % des répondants), suivis des sondages d'opinion publique (24 %), des groupes consultatifs (14 %), des conférences régionales (10 %) et des discussions sur Internet (9 %). Un pourcentage important de répondants (7 %) ne savaient pas quelle option ils privilégiaient.

- Les Québécois sont plus susceptibles de participer à des conférences régionales (16 %), à des sondages d'opinion publique (29 %) ou à des groupes consultatifs (22 %), mais ils sont moins susceptibles de prendre part à des ateliers locaux (23 %). Les résidants du Manitoba et de la Saskatchewan sont plus susceptibles de participer à des ateliers locaux (45 %).

- Les répondants âgés de 35 à 44 ans sont plus susceptibles de participer à des ateliers locaux (41 %). Les répondants âgés de 45 à 54 ans sont plus susceptibles de prendre part à des sondages d'opinion publique (30 %). Les répondants âgés de 65 ans et moins sont plus susceptibles de participer à des sondages d'opinion publique (18 %), mais ils ont davantage tendance à ne pas savoir quelle option ils privilégient (20 %).

- Les francophones sont plus susceptibles de ne pas prendre part à des ateliers locaux (25 %), mais ils sont plus susceptibles de participer à des conférences régionales (15 %) et à des groupes consultatifs (21 %).

- Les professionnels sont plus susceptibles de participer à des sondages d'opinion publique (30 %). Les retraités ont davantage tendance à répondre qu'ils ne savent pas quelle option ils privilégient (17 %).

- Les répondants qui touchent 60 000 $ et plus sont plus susceptibles de participer à des discussions sur Internet (17 %).

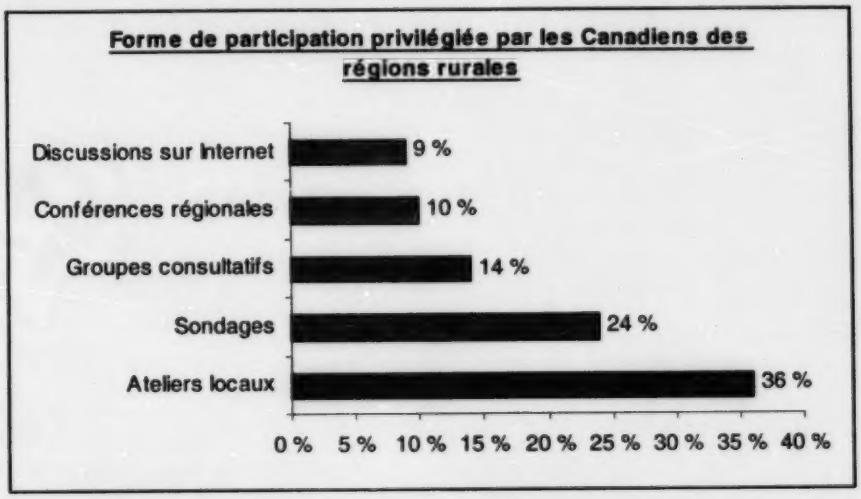

Question 12 ***Est-ce que cette consultation publique des Canadiens ruraux par le gouvernement du Canada est une chose très, assez, peu ou pas du tout importante pour vous?***

La majorité des répondants (79 %) affirment qu'ils accordent une certaine importance à cette consultation publique. Au total, 7 % des répondants n'y accordent aucune importance.

- Les Québécois sont moins susceptibles d'y accorder de l'importance.

- Les répondants qui parlent une autre langue que l'anglais ou le français ont davantage tendance à trouver la consultation très importante, alors que les francophones sont davantage portés à ne pas la trouver très importante.

- Les répondants âgés de 18 à 24 ans ou de 35 à 44 ans sont plus susceptibles d'y accorder de l'importance. Les retraités ou les répondants qui sont titulaires d'un diplôme universitaire sont moins susceptibles d'y accorder de l'importance.

SECTION VI — COMMUNICATIONS ET ACCÈS À L'INFORMATION

Question 14 a) ***Si le gouvernement du Canada désirait communiquer de l'information importante aux Canadiens qui habitent des régions rurales et éloignées et qui voulaient utiliser une phrase clé ou un slogan afin que les gens reconnaissent facilement l'origine et le but de la documentation, quelle phrase parmi les suivantes croyez-vous conviendrait le mieux : Au service de ses communautés rurales; Bâtir une meilleure qualité de vie dans les collectivités rurales; Des solutions locales à des problèmes locaux; Le Canada... au travail dans votre communauté ou Votre Canada... travaillant avec votre communauté?***

Le titre d'appel préféré des citoyens des régions rurales est « Des solutions locales à des problèmes locaux » (29 % des répondants ont choisi cette option), suivi de « Bâtir une meilleure qualité de vie dans les collectivités rurales et éloignées » (21 %), « Votre Canada... travaillant avec votre communauté » (17 %), « Le Canada... au travail dans votre communauté » (16 %) et le titre d'appel le moins prisé, « Au service de ses communautés rurales » (12 %).Dans le tableau ci-dessus, les deux titres d'appel précédés d'un astérisque n'ont jamais été utilisés.

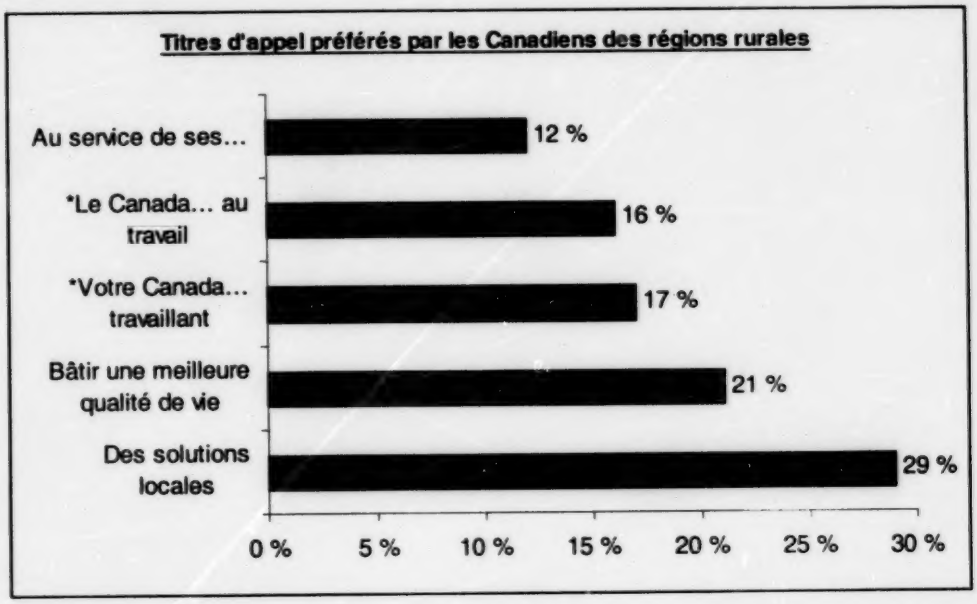

Les Québécois et les francophones (31 %) ont davantage tendance à choisir « Bâtir une meilleure qualité de vie dans les collectivités rurales et éloignées » que les autres Canadiens. Il est intéressant de signaler que les titres d'appel « Des solutions locales à des problèmes locaux » et « Bâtir une meilleure qualité de vie dans les collectivités rurales et éloignées » sont préférés par à peu près le même montant de Canadiens au Canada atlantique que de Canadiens au Québec. Cependant, « Des solutions locales à des problèmes locaux » maintient son rang lorsqu'on se dirige vers l'ouest du pays, alors que « Bâtir une meilleure qualité de vie dans les collectivités

rurales et éloignées » est en perte de vitesse. Lorsqu'on arrive à la Colombie-Britannique, « Des solutions locales à des problèmes locaux » est retenu deux fois plus souvent que « Bâtir une meilleure qualité de vie dans les collectivités rurales et éloignées ».

- Les répondants âgés de 35 à 44 ans sont davantage portés à choisir « Bâtir une meilleure qualité de vie dans les collectivités rurales et éloignées » (26 %). Les répondants âgés de 55 à 64 ans (25 %) et les répondants âgés de 65 ans et plus (22 %) sont plus susceptibles de choisir « Votre Canada... travaillant avec votre communauté ». Les répondants âgés de 45 à 54 sont moins portés à choisir « Votre Canada... travaillant avec votre communauté » (11 %).

Question 18 ***Avez-vous accès à un ordinateur?***

Un pourcentage important des Canadiens ont accès à un ordinateur (69 %), alors qu'un pourcentage plus modeste n'y ont pas accès (31 %).

- Les résidants de la Colombie-Britannique (80 %) et de l'Ontario (77 %) sont plus susceptibles d'avoir accès à un ordinateur. Les résidants du Canada atlantique (39 %) et du Québec (48 %) sont plus susceptibles de ne pas avoir accès à un ordinateur.

- Les anglophones sont plus susceptibles d'avoir accès à un ordinateur (76 %), alors que les francophones sont plus susceptibles de ne pas y avoir accès (47 %).

- Les répondants âgés de 18 à 24 ans (87 %), de 25 à 34 ans (78 %), de 35 à 44 ans (78 %) et de 45 à 54 ans (75 %) sont plus susceptibles d'avoir accès à un ordinateur, alors que les répondants âgés de 55 à 65 ans (41 %) et de 65 ans et plus (66 %) sont plus susceptibles de ne pas avoir accès à un ordinateur.

- Les répondants dont le revenu annuel est de 60 000 $ et plus (92 %) et ceux dont le revenu se situe entre 40 000 $ et 59 999 $ (79 %) sont plus susceptibles d'avoir accès à un ordinateur, alors que les répondants dont le revenu annuel est inférieur à 20 000 $ (60 %) ou dont le revenu se situe de 20 000 $ à 39 999 $ (41 %) sont plus susceptibles de ne pas avoir accès à un ordinateur.

- Les professionnels (89 %) et les étudiants (91 %) sont plus susceptibles d'avoir accès à un ordinateur, alors que les retraités (63 %) et les personnes au foyer (39 %) sont plus susceptibles de ne pas avoir accès à un ordinateur.

- Les répondants qui font partie de la population active sont plus susceptibles d'avoir accès à un ordinateur (78 %), alors que ceux qui ne font pas partie de la population active sont plus susceptibles de ne pas avoir accès à un ordinateur (48 %).

- Enfin, les personnes qui ont fait des études universitaires (91 %) ou collégiales (84 %) sont plus susceptibles d'avoir accès à un ordinateur, alors que les personnes qui ont fait des études secondaires (42 %) de ne pas avoir accès à un ordinateur.

Question 18 a) ***Avez-vous accès à l'Internet?***

Un pourcentage important de répondants affirment avoir accès à Internet (86 %).

- Les répondants plus jeunes (par exemple, âgés de 18 à 24 ans) sont plus susceptibles d'avoir accès à l'Internet que les autres Canadiens (95 %). Il en va de même pour les répondants qui touchent 60 000 $ et plus (93 %) et les répondants qui sont titulaires d'un diplôme universitaire (93 %).

Question 20 ***Lisez-vous régulièrement un journal hebdomadaire local ou un journal quotidien?***

Parmi les répondants, 37 % déclarent lire régulièrement un journal hebdomadaire local et un grand quotidien, 36 % affirment lire un hebdomadaire local, 15 %, un grand quotidien, alors que 12 % déclarent qu'ils ne lisent ni un journal hebdomadaire local ni un grand quotidien.

- Les Québécois ont davantage tendance à lire un hebdomadaire local (42 %) ou un grand quotidien (21 %), mais ils sont moins susceptibles de lire les deux (26 %). Les Ontariens (44 %) et les Albertains (46 %) sont davantage portés à lire un hebdomadaire local et un grand quotidien.

- Les francophones ont davantage tendance à lire un hebdomadaire local (40 %) ou un grand quotidien (21 %), mais ils sont moins susceptibles de lire les deux (27 %).

- Les répondants qui touchent 60 000 $ et plus sont plus susceptibles de lire un hebdomadaire local et un grand quotidien (46 %). Les répondants qui touchent de 40 000 $ à 59 999 $ sont davantage portés à lire un grand quotidien (20 %), mais sont moins susceptibles de lire un hebdomadaire local (31 %). Les répondants qui touchent de 20 000 $ à 39 999 $ ont davantage tendance à lire un hebdomadaire local (41 %), mais ont moins tendance à lire un hebdomadaire local et un grand quotidien (31 %). Enfin, les répondants qui touchent 20 000 $ ou moins sont plus susceptibles de ne pas lire régulièrement un hebdomadaire local ou un grand quotidien (17,3 %).

- Les répondants qui ont fait des études universitaires sont moins susceptibles de lire un hebdomadaire local (29 %). Les personnes qui ont fait des études primaires sont davantage portés à lire un hebdomadaire local (43 %).

- Les personnes au foyer ont davantage tendance à lire un hebdomadaire local (46 %). Les répondants âgés de 25 à 34 ans sont plus susceptibles de ne pas lire régulièrement un hebdomadaire local ou un grand quotidien (21 %).

Question 22 ***Quelle serait la meilleure façon pour que le gouvernement du Canada puisse vous communiquer de l'information, afin de s'assurer que vous avez facilement accès à cette information : Internet, poste, bureau local du gouvernement du Canada,***

consultation publique, ligne 1 800, affiches ou pancartes, campagnes de publicité, publicités imprimées dans les journaux, autres, aucune façon en particulier? (On acceptait jusqu'à deux réponses.)

La plupart des répondants affirment qu'ils préféreraient que le gouvernement du Canada leur communique l'information par la poste (55 %). Un pourcentage plus modeste des répondants préfèrent les campagnes de publicité (26 %), les publicités imprimées dans les journaux (21 %) ou l'Internet (18 %). Enfin, un très faible pourcentage des répondants ont préféré un numéro 1 800 (4 %), la tenue de consultations publiques (3 %), les affiches ou pancartes (3 %), le bureau local du gouvernement du Canada (1 %) ou le téléphone (1 %).

- Les résidants de la Colombie-Britannique ont davantage tendance à vouloir que le gouvernement du Canada leur communique l'information par l'entremise d'Internet (26 %). Les Québécois sont moins susceptibles de vouloir que le gouvernement leur communique l'information par l'Internet (10 %), et les Albertains sont moins susceptibles de vouloir que le gouvernement leur communique l'information par la poste (46 %), mais ils ont davantage tendance à favoriser les publicités imprimées dans les journaux (29 %).

- Les répondants âgés de 35 à 44 ans sont davantage portés à vouloir que le gouvernement du Canada leur communique l'information par Internet (25 %), alors que les francophones sont moins susceptibles de vouloir que le gouvernement leur communique l'information par Internet (11 %).

- Les répondants qui touchent 60 000 $ ou plus (27 %) et ceux qui touchent de 40 000 $ à 59 999 $ (25 %) ont davantage tendance à vouloir que le gouvernement du Canada leur communique l'information par Internet. Les personnes qui touchent de 20 000 $ à 39 999 $ sont moins susceptibles de vouloir que le gouvernement leur communique l'information par Internet (14 %).

- Les professionnels sont plus susceptibles de vouloir que le gouvernement du Canada leur communique l'information par Internet (29 %). Les citoyens qui ne font pas partie de la population active ont moins tendance à vouloir que le gouvernement leur communique l'information par Internet (13 %).

- Les répondants qui sont titulaires d'un diplôme universitaire ont davantage tendance à vouloir que le gouvernement du Canada leur communique l'information par Internet (27 %) ou au moyen de publicités imprimées dans les journaux (27 %), mais ils sont moins susceptibles de vouloir qu'on leur communique l'information par la poste (47 %). Les répondants qui ont fait des études collégiales sont davantage portés à vouloir que le gouvernement leur communique l'information par Internet (24 %), mais ils sont moins portés à privilégier les campagnes de publicité (20 %). Les répondants qui ont terminé des études secondaires sont moins susceptibles de vouloir que le gouvernement leur communique l'information par Internet (13 %).

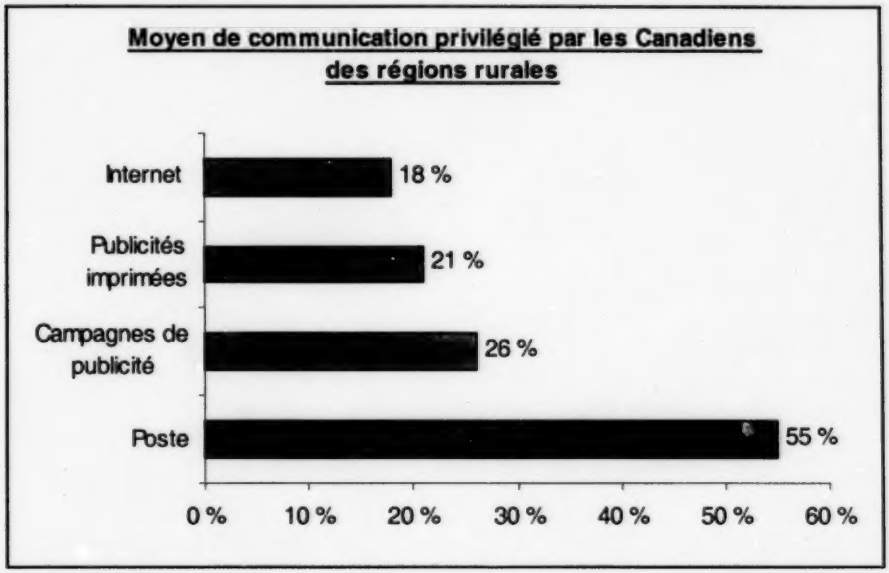
Moyen de communication priviléglé par les Canadiens des régions rurales
Internet
18 %
Publicités imprimées
21 %
Campagnes de publicité
26 %
Poste
55 %
0 %
10 %
20 %
30 %
40 %
50 %
60 %

SECTION VII — QUESTIONS D'IMPORTANCE POUR L'ENSEMBLE DES CANADIENS ET LES CANADIENS DES RÉGIONS RURALES

Question 15 ***Selon vous, quelles sont les trois principales questions les plus importantes pour les Canadiens qui habitent des régions rurales et éloignées?***

Le pourcentage de vote le plus élevé a été accordé à l'emploi/au chômage (choisi par 27 % des répondants comme un des trois principales questions). Les soins de santé en région rurale arrivent en deuxième place (22 %), et l'agriculture, en troisième (17 %). Les autres questions soulevées par les répondants des régions rurales sont les suivantes : le développement régional (14 %), les jeunes (13 %), l'environnement (12 %), les taxes (11 %), les routes/le transport (10 %), l'éducation (8 %), les communications avec le gouvernement (7 %), la pauvreté (5 %), la salubrité de l'eau (4 %), les activités/services offerts par la collectivité (4 %), la réglementation des armes à feu, la salubrité des aliments, les aînés, et le maintien de l'identité de la localité/lutte contre la fusion (2 % chacun), la dette nationale, la qualité de vie (1 % chacun) et, enfin, les questions autochtones ainsi que l'exode rural (environ 0,5 % chacun).

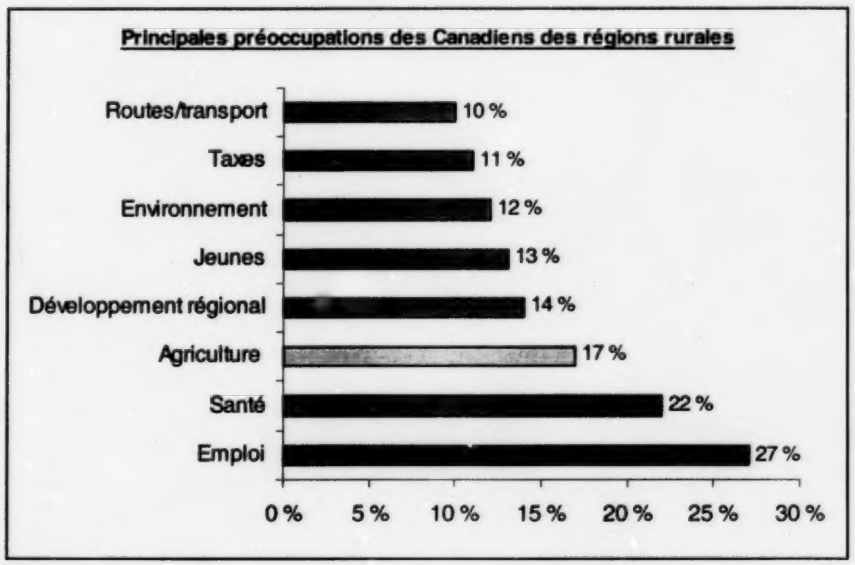

Par comparaison, selon l'enquête « À l'écoute des Canadiens (hiver 2001) » du BIC, les soins de santé sont la principale préoccupation de l'ensemble des Canadiens (34 % des répondants l'ont choisie à titre de première préoccupation), suivie de l'éducation, des écoles (8 % chacun), de l'emploi/du chômage (7 %), de l'économie (7 %), des taxes (6 %) et de la dette nationale/des dépenses gouvernementales (6 %). Toutes les autres réponses ont obtenu de 1 % à 3 % du vote.

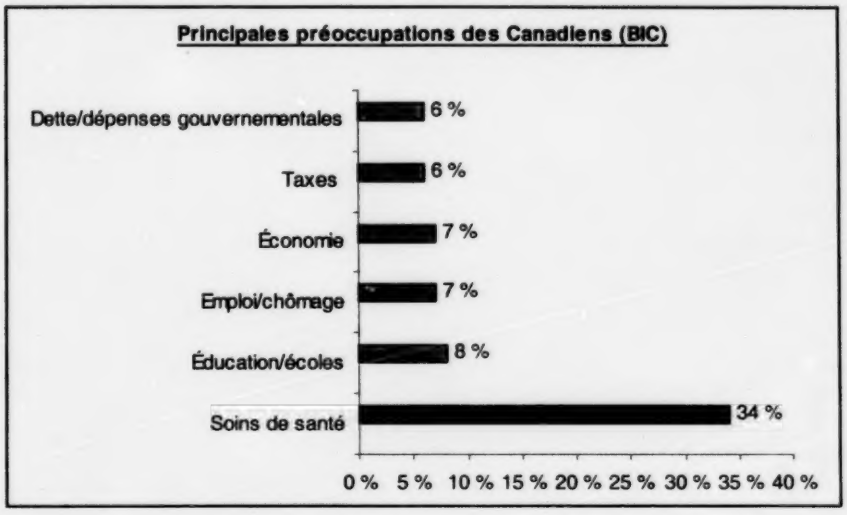

Faits dignes de remarque :

- La santé et l'emploi comptent parmi les trois grandes préoccupations des Canadiens des régions rurales et de l'ensemble des Canadiens. Cependant, les Canadiens des régions rurales accordent la deuxième place aux soins de santé, alors que l'ensemble des Canadiens accordent la première place à cette question.

- L'emploi/le chômage est la première préoccupation des Canadiens des régions rurales, alors que cette question n'occupe que la troisième place chez l'ensemble des Canadiens.

- Les citoyens des régions rurales sont davantage préoccupés par l'état de l'agriculture que l'ensemble des Canadiens.

Lorsque nous avons examiné les résultats démographiques de notre enquête, nous avons tiré les conclusions suivantes :

- Presque 14 % des répondants ne savaient pas quoi répondre à la question. Les répondants qui touchent moins de 20 000 $ étaient plus susceptibles de ne pas savoir quoi répondre (20 %).

- Les répondants du Manitoba et de la Saskatchewan (34 %) ont davantage tendance à être préoccupés par l'agriculture, tout comme les Ontariens (23 %) et les Albertains (28 %).

Les Québécois (33 %) et les répondants des provinces de l'Atlantique (38 %) sont plus susceptibles d'être préoccupés par l'emploi/le chômage. Les répondants de la Colombie-Britannique sont plus susceptibles d'être préoccupés par les soins de santé en région rurale (31 %), alors que les Québécois sont moins susceptibles d'être préoccupés par cette question (15 %).

- Les francophones sont plus susceptibles d'être préoccupés par l'emploi/le chômage (36 %), mais ils ont moins tendance à être préoccupés par les soins de santé en région rurale (17 %).

- Les répondants qui touchent 60 000 $ et plus sont plus susceptibles d'être préoccupés par l'agriculture (23 %).

- Les répondants qui sont titulaires d'un diplôme universitaire ont davantage tendance à être préoccupés par l'agriculture (26 %), l'environnement (18 %) et le développement régional (21 %).

- Les cols bleus sont plus susceptibles d'être préoccupés par l'agriculture (22 %), alors que les répondants qui travaillent dans le domaine des ventes/des services ou dans un bureau sont plus susceptibles d'être préoccupés par le développement régional (20 %) ou les questions touchant les jeunes (19 %). Comme prévu, les retraités sont moins portés à être préoccupés par l'emploi/le chômage (19 %).

- Enfin, les hommes ont moins tendance à être préoccupés par les soins de santé en région rurale (17 %).

Question 16 ***À l'aide d'une échelle de un à dix, ou un signifie « pas du tout importante » et dix signifie « très importante », j'aimerais que vous me disiez l'importance que vous accordez à chacune des questions suivantes : un revenu minimum d'insertion pour l'agriculture; les soins de santé en région rurale; la salubrité des aliments; la salubrité de l'eau; l'assainissement de l'air; le développement régional; l'enregistrement des armes à feu; baisser les taxes, baisser la dette publique et les sans-abri.***

Au total, 96 % des répondants des régions rurales conviennent qu'ils accordent de l'importance à la salubrité de l'eau (par comparaison à 4 % qui ne lui accordent pas d'importance), 93 % conviennent que la question des soins de santé en région rurale est importante (6 % ne lui accordent pas d'importance), 90 % conviennent que la salubrité des aliments et l'assainissement de l'air sont importants (9 % ne leur accordent pas d'importance), 82 % accordent de l'importance à la réduction de la dette publique et des impôts (16 % n'accordent pas d'importance à cette question), 76 % croient que la question des sans-abri est importante (22 % n'accordent pas d'importance à cette question), 75 % conviennent que le développement régional est important (23 % n'y accordent aucune importance), 71 % croient qu'un soutien de revenu pour l'agriculture est important (26 % n'accordent pas d'importance à cette question), et, enfin,

52 % des répondants conviennent que la question de la réglementation des armes à feu est importante (47 % n'y accordent aucune importance).

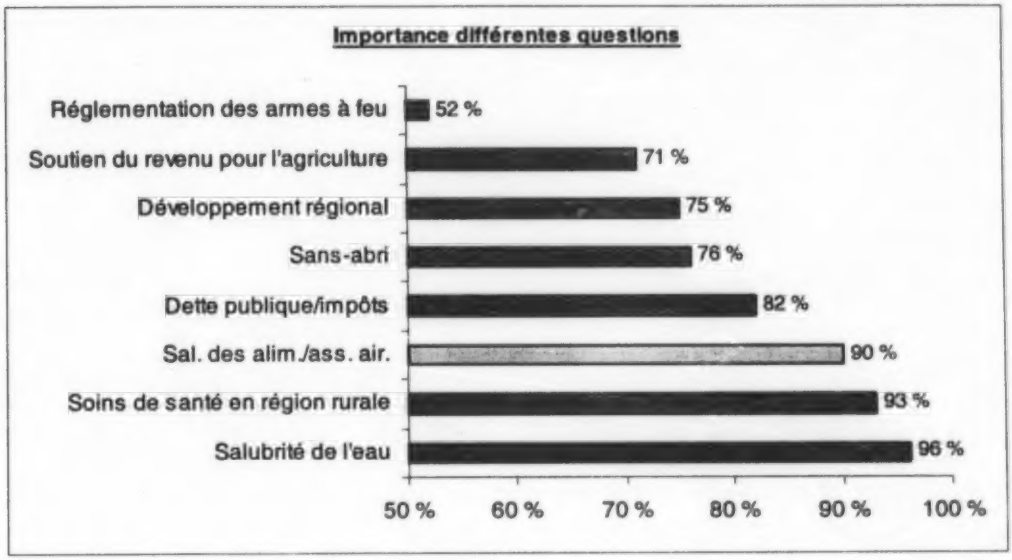

•

Les répondants de la Colombie-Britannique sont plus susceptibles d'affirmer que le soutien du revenu pour l'agriculture (35 %) et les sans-abri (29 %) ne sont pas importants. De plus, ils sont moins portés à dire que la salubrité des aliments (85 %) et la réglementation des armes à feu (38 %) sont importants. Les Albertains sont plus susceptibles de dire que le développement régional (83 %) est important, mais ils ont davantage tendance à dire que la réglementation des armes à feu n'est pas important (59 %). Les répondants du Manitoba et de la Saskatchewan sont davantage portés à dire que le soutien du revenu pour l'agriculture est important (79 %), mais ils sont moins susceptibles de dire que la salubrité des aliments est importante (81 %). Les Ontariens ont davantage tendance à dire que le développement régional n'est pas important (32 %), alors que les Québécois sont plus susceptibles de dire que le développement régional (85 %), la réglementation des armes à feu (63 %) et les sans-abri (81 %) sont des questions importantes. Les répondants des provinces Atlantiques sont plus susceptibles de dire que le soutien du revenu pour l'agriculture (79 %) et la réglementation des armes à feu (61 %) sont des questions importantes.

- Les hommes ont davantage tendance à dire que le développement régional (28 %), la réglementation des armes à feu (59 %) et les sans-abri (28 %) ne sont pas des questions importantes.

- Les répondants qui touchent moins de 20 000 $ sont davantage portés à dire que la réduction de la dette n'est pas une question importante (24 %). Les répondants qui touchent de 20 000 $ à 39 999 $ sont plus susceptibles de dire que la réduction de la dette publique est importante (88 %). Les répondants qui touchent de 40 000 $ à 59 999 $ ont davantage tendance à dire que la question des sans-abri est importante (81 %).

- Les répondants qui touchent 60 000 $ et plus sont davantage portés à dire que le développement régional (28 %) et les sans-abri (31 %) ne sont pas des questions importantes.

- Les répondants âgés de 55 à 64 ans sont plus susceptibles de dire que l'assainissement de l'air est important (97 %), mais ils sont moins portés à dire qu'il est important de baisser les impôts (76 %). Les répondants âgés de 25 à 34 ans ont davantage tendance à dire que la question de la baisse des impôts est importante (89 %). Les répondants âgés de 65 ans et plus sont moins susceptibles de dire que l'assainissement de l'air est important (84 %).

- Les francophones sont davantage portés à dire que le développement régional (83 %), la réglementation des armes à feu (60 %) et les sans-abri (81 %) sont des questions importantes.

- Les personnes au foyer sont plus susceptibles de dire que la réglementation des armes à feu (70 %) et la réduction des impôts (89 %) sont des questions importantes. Les retraités sont moins portés à dire que la réduction des impôts (76 %), la réduction de la dette publique (77 %) et les sans-abri (69 %) sont des questions importantes. Les cols bleus ont davantage tendance à dire que la réglementation des armes à feu n'est pas une question importante (56 %). Enfin, les chômeurs sont davantage portés à dire que la question des sans-abri est importante (92 %).

- Les répondants qui ont terminé des études collégiales sont plus susceptibles de dire que la question des sans-abri est importante (83 %). Les répondants qui sont titulaires d'un diplôme universitaire ont davantage tendance à dire que la réglementation des armes à feu (54 %), la réduction des impôts (24 %) et les sans-abri (36 %) ne sont pas des questions importantes. Enfin, les répondants qui ont terminé l'école primaire sont moins portés à dire que la réduction de la dette publique est une question importante (70 %).

SECTION VIII — LIEUX OÙ TRAVAILLENT LES CITOYENS DES RÉGIONS RURALES

Question 21 ***Présentement, travaillez-vous dans votre communauté rurale ou dans une communauté urbaine avoisinante, c'est-à-dire, une municipalité de plus de 10 000 habitants?***

Au total, 39 % des répondants travaillent dans leur collectivité rurale, 31 %, dans une collectivité urbaine avoisinante, alors que 31 % ne travaillaient pas au moment où l'enquête a été menée.

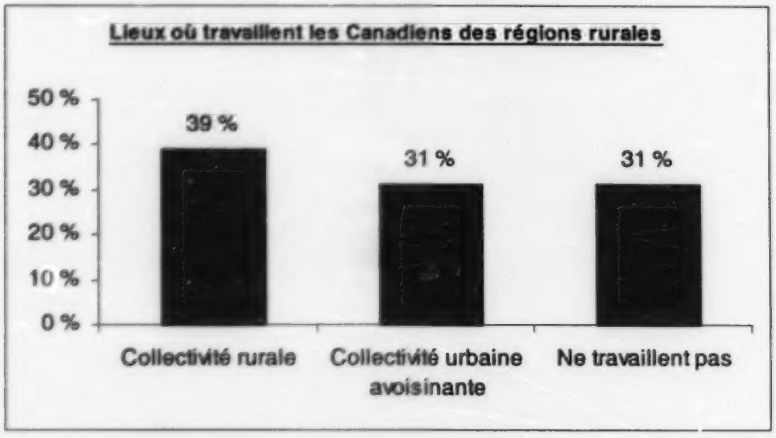

- Les résidants de la Colombie-Britannique (54 %) et de l'Alberta (49 %) sont davantage portés à travailler dans leur collecti

vité rurale tandis que les Québécois ont davantage tendance à travailler dans une collectivité urbaine avoisinante (36 %). Les résidants des provinces de l'Atlantique sont plus susceptibles de ne pas travailler (40 %), et ils ont moins tendance à travailler dans leur collectivité

rurale
(31 %).

- Les francophones sont davantage portés à travailler dans une collectivité urbaine avoisinante (32 %).

- Les répondants âgés de 25 à 34 ans (49 %) et ceux qui sont âgés de 35 à 44 ans (49 %) ont davantage tendance à travailler dans leur collectivité rurale, alors que les répondants de 45 à 54 ans sont plus susceptibles de travailler dans une collectivité urbaine avoisinante (39 %).

- Les répondants qui touchent 20 000 $ ou moins sont moins susceptibles de travailler dans leur collectivité rurale (28 %), et ils ont davantage tendance à ne pas travailler du tout (61 %). Les répondants qui touchent 60 000 $ et plus sont davantage portés à travailler dans une collectivité urbaine avoisinante (39 %).

- Les répondants qui travaillent dans le domaine des ventes/des services ou dans un bureau, les professionnels et les cols bleus sont plus susceptibles de travailler dans leur collectivité rurale ou dans une collectivité urbaine avoisinante. Les retraités, les personnes au foyer et les chômeurs ont davantage tendance à ne pas travailler.

- Les répondants qui sont titulaires d'un diplôme universitaire ont davantage tendance à travailler dans une collectivité urbaine avoisinante (37 %). Les répondants qui ont terminé l'école primaire sont davantage portés à ne pas travailler (67 %).

SECTION IX — DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Question 19 ***Y a-t-il des enfants âgés de moins de 18 ans qui habitent dans votre foyer?***

Au total, 41 % des répondants affirment que des enfants âgés de moins de 18 ans habitent dans leur foyer, alors que 59 % des répondants déclarent que ce n'est pas le cas.

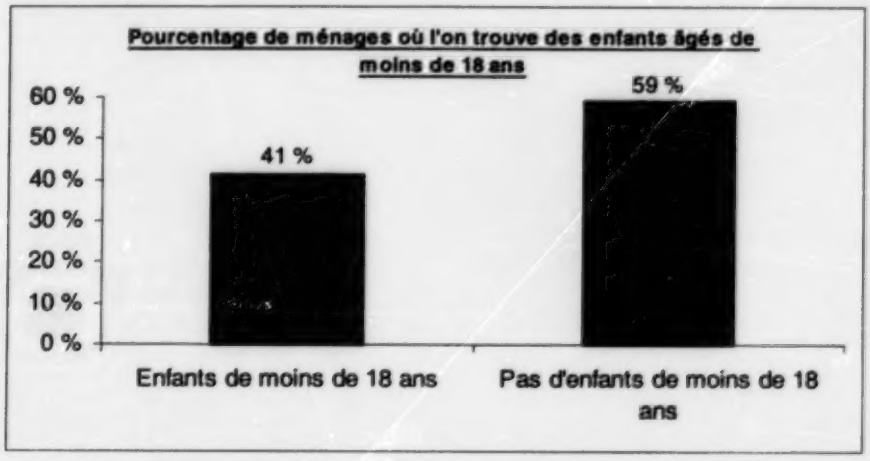

- Les Ontariens sont plus susceptibles d'avoir des enfants de moins de 18 ans dans leur foyer (46 %).

- Les répondants âgés de 25 à 34 ans (66 %) et de 35 à 44 ans (72 %) sont plus susceptibles d'avoir des enfants de moins de 18 ans qui habitent dans leur foyer, alors que les répondants âgés de 45 à 54 ans (67 %), de 55 à 64 ans (92 %) et de 65 ans et plus (97 %) ont davantage tendance à ne pas en avoir.

- Les répondants qui touchent de 40 000 $ à 59 999 $ (47 %) et ceux qui touchent 60 000 $ et plus (53 %) sont plus susceptibles d'avoir des enfants âgés de moins de 18 ans qui habitent dans leur foyer, alors que les répondants qui touchent moins de 20 000 $ (75 %) et ceux qui touchent de 20 000 $ à 39 999 $ (63 %) sont plus susceptibles de ne pas en avoir.

- Les personnes au foyer (55 %) et les professionnels (55 %) sont plus susceptibles d'avoir des enfants âgés de moins de 18 ans qui habitent dans leur foyer, alors que les retraités ont davantage tendance à ne pas en avoir (96 %).

- Les citoyens qui font partie de la population active sont plus susceptibles d'avoir des enfants âgés de moins de 18 ans qui habitent dans leur foyer (49 %), alors que les

citoyens qui ne font pas partie de la population active sont davantage portés à ne pas en avoir (73 %).

- Les répondants qui sont titulaires d'un diplôme collégial sont plus susceptibles d'avoir des enfants âgés de moins de 18 ans qui habitent dans leur foyer (50 %), alors que ceux qui ont terminé l'école primaire (80 %) ou l'école secondaire (63 %) ont moins tendance à en avoir.

ANNEXE I — QUESTIONNAIRE

Q1. Avez-vous directement contacté un bureau ou un employé du gouvernement du Canada dans votre région au cours des six derniers mois?

Q1A. Quel est le nom du service ou du bureau que vous avez contacté?

Q1B. Pour quelle principale raison avez-vous communiqué avec ce service ou ce bureau?

Q2. Veuillez me dire si vous savez où trouver les points d'accès suivants du gouvernement du Canada dans votre région :

- Le Programme d'accès communautaire ou PAC?
- Le centre local d'emploi?
- Le centre de service du Canada?
- TOUS SAUF PROVINCES ATLANTIQUES — la société d'aide au développement de la collectivité?
- SEULEMENT LES PROVINCES ATLANTIQUES — la société d'aide aux entreprises et aux collectivités?
- Les comptoirs postaux?
- Le centre d'aide aux entreprises du Canada?

Q2H. Saviez-vous qu'il existe une ligne 1 800 O-Canada que l'on peut appeler pour obtenir de l'information au sujet des services offerts par le gouvernement du Canada?

Q2I. Avez-vous visité un site Internet du gouvernement du Canada au cours des six derniers mois?

Q3. Veuillez me dire si vous connaissez TRÈS BIEN, ASSEZ BIEN, ASSEZ MAL ou TRÈS MAL les organismes suivants du gouvernement du Canada :

- Le Secrétariat rural?
- Le Partenariat rural canadien?
- Le service canadien de l'information rurale, le SCIR?
- Le Dialogue rural?
- Les projets pilotes du Partenariat rural canadien?
- L'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles, le ICCRA?
- Le Temps rural?
- Le site Internet rural, aussi appelé le site Internet du Partenariat rural canadien?
- L'équipe rurale de votre province?
- La Lentille rurale?

Q4. Parmi les deux énoncés suivants, veuillez me dire celui qui se rapproche le plus de votre opinion :

- Le gouvernement du Canada fait partie intégrante du développement et de la croissance de ma région.
- Le gouvernement du Canada n'a pas beaucoup d'influence sur le développement et la croissance de ma région.

Q5. Que préféreriez-vous dans un proche avenir?

- Que le gouvernement du Canada FASSE PLUS et qu'il soit présent dans votre région.
- Que le gouvernement du Canada MAINTIENNE ses activités actuelles dans votre région.
- Que le gouvernement du Canada RÉDUISE sa présence dans votre région.

Q5a. Les groupes ou activités suivants sont-ils présents dans votre communauté?

- Groupes d'église
- Groupes jeunesse
- Groupes de femmes
- Autres groupes ou organisations communautaires
- Lieux de rencontre communautaires, tels que les centres communautaires, salles d'église ou autres
- Événements socio-communautaires comme, par exemple, des foires

Q6. Selon vous, le gouvernement du Canada DEVRAIT-IL

- Aider les groupes communautaires à planifier ensemble le développement de leur communauté?
- Aider les groupes communautaires à travailler ensemble sur des programmes et projets touchant leur communauté?
- Fournir de l'aide au développement de projets afin de recruter de nouveaux dirigeants communautaires et conserver les dirigeants actuels?
- Fournir son aide aux projets de développement des compétences de gestion des dirigeants de la communauté?
- Fournir son aide aux projets d'assistance pour les jeunes tels que des stages?
- Aider à bâtir des réseaux communautaires afin d'aider les communautés à établir les futures voies à suivre?

Q7. Au cours de la dernière année, avez-vous effectué du bénévolat dans votre communauté?

Q8. Diriez-vous que vous consacrez BEAUCOUP DE TEMPS, PAS MAL DE TEMPS, PAS BEAUCOUP DE TEMPS ou TRÈS PEU DE TEMPS au bénévolat dans votre communauté?

Q9. Êtes-vous membre d'un organisme communautaire, d'un club social ou d'un parti politique?

Q10. Avez-vous participé à une séance de votre conseil municipal au cours de la dernière année?

Q11. Maintenant, si le gouvernement du Canada désirait, de façon continuelle, connaître l'opinion des citoyens canadiens qui habitent dans les régions rurales ou éloignées, dites-moi si vous participeriez aux tribunes suivantes? Serait-ce CERTAINEMENT, PROBABLEMENT, PROBABLEMENT PAS ou CERTAINEMENT PAS?

- Ateliers locaux
- Conférences régionales
- Sondages d'opinion publique
- Groupes de consultation
- Groupes de discussions sur Internet

Q11x. Et parmi les différentes façons que je viens de mentionner par lesquelles le gouvernement du Canada pourrait s'impliquer de façon continuelle afin de consulter les citoyens canadiens habitant dans des régions rurales, laquelle préférez-vous?

- Ateliers
- Conférences régionales
- Sondages d'opinion publique
- Groupes de consultation
- Discussions sur Internet

Q12. Est-ce que cette consultation publique des Canadiens ruraux par le gouvernement du Canada est une chose TRÈS, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT importante pour vous?

Q13. Selon vous, le gouvernement du Canada devrait-il avoir des programmes précis afin d'offrir du support et soutenir les communautés rurales?

Q14. Aussi, le gouvernement du Canada devrait-il avoir un ministre responsable principalement des questions rurales?

Q14a. Si le gouvernement du Canada désirait communiquer de l'information importante aux Canadiens qui habitent des régions rurales et éloignées et qu'il voulait utiliser une phrase clé ou un slogan afin que les gens reconnaissent facilement l'origine et le but de la documentation, quelle phrase parmi les suivantes croyez-vous conviendrait le mieux?

- Au service de ses communautés rurales
- Bâtir une meilleure qualité de vie dans les collectivités rurales et éloignées
- Des solutions locales à des problèmes locaux
- Le Canada... au travail dans votre communauté
- Votre Canada... travaillant avec votre communauté

Q15. Selon vous, quelles sont les trois principales questions les plus importantes pour les Canadiens qui habitent des régions rurales et éloignées? ACCEPTER TROIS RÉPONSES.

Q16. Je vais maintenant vous lire une série de questions et à l'aide d'une échelle de un à dix, ou un signifie « pas du tout importante » et dix signifie « très importante », j'aimerais que vous me disiez l'importance que vous accordez à chacune des questions suivantes :

- Un revenu minimum d'insertion pour l'agriculture?
- Les soins de santé en région rurale?
- La salubrité des aliments?
- La salubrité de l'eau?
- L'assainissement de l'air?
- Le développement régional?
- L'enregistrement des armes à feu?

- Baisser les taxes?
- Baisser la dette publique?
- Les sans-abri?

Q17. Quelle est la première langue que vous avez apprise dans votre enfance et que vous parlez toujours aujourd'hui?

Q18. Avez-vous accès à un ordinateur?

Q18a. Avez-vous accès à l'Internet?

Q19. Y a-t-il des enfants âgés de moins de 18 ans qui habitent dans votre foyer?

Q20. Lisez-vous régulièrement un journal hebdomadaire local ou un journal quotidien?

Q21. Présentement, travaillez-vous dans votre communauté rurale ou dans une communauté urbaine avoisinante, c'est-à-dire, une municipalité de plus de 10 000 habitants?

Q22. Quelle serait la meilleure façon pour que le gouvernement du Canada puisse vous communiquer de l'information, afin de s'assurer que vous avez facilement accès à cette information? ACCEPTER DEUX RÉPONSES.
- Internet
- Par la poste
- À un bureau local du gouvernement du Canada
- Lors d'une rencontre de consultation publique tenue localement
- Une ligne 1 800 disponible
- Affiches ou pancartes
- Campagne de publicité (télévision ou radio)
- Publicités imprimées dans les journaux
- Par téléphone
- AUTRE
- Aucune façon en particulier

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

A) Afin de classifier les données, nous aurions besoin de quelques renseignements supplémentaires d'ordre statistique. Pouvez-vous me dire dans quelle catégorie d'âge vous vous situez, est-ce entre...
- 18 et 24 ans
- 25 et 34 ans
- 35 et 44 ans
- 45 et 54 ans
- 55 et 64 ans
- 65 et 74 ans
- ou 75 ans et plus

B) Quelle est votre occupation principale actuelle?

C) À quel niveau se situe la dernière année de scolarité que vous avez complétée? Est-ce...

- Primaire (sept ans ou moins)
- Secondaire DES de formation générale ou professionnelle (8 à 12 ans)
- Collégial DEC de formation pré-universitaire, de formation technique, certificats (CEP), attestations (ASP) ou diplômes de perfectionnement (DE)
- Universitaire, certificats et diplômes
- Universitaire, premier cycle baccalauréat (incluant cours classique)
- Universitaire, deuxième cycle maîtrise
- Universitaire, troisième cycle doctorat

D) Dans quelle catégorie se situe le REVENU TOTAL avant impôts de tous les membres de votre foyer pour l'année 2000, est-ce...

- 19 999 $ et moins
- Entre 20 000 $ et 39 999 $
- Entre 40 000 $ et 59 999 $
- Entre 60 000 $ et 79 999 $
- ou 80 000 $ et plus

F) Indiquez le sexe du répondant.